



L'ACTION POLITIQUE DES EGLISES EN POLYNESIE FRANCAISE

Facteur de développement ou de déstabilisation sociale ?

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

du Lieutenant-colonel Gilles JUVENTIN

L'ACTION POLITIQUE DES EGLISES EN POLYNESIE FRANCAISE

Facteur de développement ou de déstabilisation sociale ?

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

LE CADRE HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

Le poids de l'Histoire coloniale polynésienne
La place de la Polynésie Française dans le Pacifique

DEUXIEME PARTIE

LA PLACE DU RELIGIEUX DANS LA SOCIETE POLYNESIENNE

La confusion traditionnelle des domaines politique et religieux
Les spécificités culturelles du peuple polynésien
Les différentes religions et leur approche de la politique
Les spécificités de la politique en Polynésie Française

TROISIEME PARTIE

L'ACTION POLITIQUE DES EGLISES DES EGLISES AU NIVEAU LOCAL

Un complément indispensable à l'action de l'Etat
Le soutien des Eglises, un enjeu dans les scrutins locaux
Des activités politiques imprégnées de références religieuses

0. INTRODUCTION

« La libération du peuple Ma'ohi » fut le thème principal du 118^{ème} synode de l'Eglise évangélique de Polynésie Française qui s'est tenu en août 2002. Ce sujet très politique, à la limite de la contestation sociale, semble au premier abord bien éloigné des centres d'intérêt religieux traditionnels. Il s'inscrit pourtant dans la droite ligne de l'action de cette Eglise protestante qui considère que l'engagement politique est indissociable de la vocation religieuse¹.

Cette confusion des domaines politique et religieux n'est pas un phénomène récent en Polynésie Française puisqu'elle existait déjà dans l'ancienne société polynésienne pré-européenne. Deux cents ans d'évangélisation et près de cent cinquante ans de présence française n'y ont pratiquement rien changé. Les hasards de l'Histoire ont en effet voulu que les Eglises chrétiennes fussent dans la plupart des archipels les premiers acteurs de l'organisation politique et sociale de la Polynésie Française d'aujourd'hui.

L'apparition, à partir de la seconde moitié du 19^{ème} siècle, des nouveaux acteurs politiques et religieux que furent les sectes et l'administration coloniale française, n'a fait que déplacer le centre de gravité politico-religieux mais sans jamais aboutir à une véritable séparation entre l'Eglise et l'Etat.

Un partage du pouvoir s'est donc instauré de facto entre l'administration française, incapable de faire face seule à l'ampleur de la tâche de mise en valeur du Territoire, et les Eglises qui étaient déjà très présentes sur les terrains de l'action sociale, de l'éducation et de l'économie.

La Polynésie Française a récemment acquis son autonomie interne mais l'océanisation des champs politique et religieux à laquelle on assiste aujourd'hui ne semble pas suffisante pour enrayer la déstructuration de la société qui se traduit par une perte des repères culturels et moraux, ainsi que par la progression des sectes.

Après avoir étudié les spécificités culturelles et politiques de la société polynésienne, nous verrons comment l'action politique des différentes Eglises du Territoire, que ce soit au niveau local ou au niveau territorial, participent à son développement ou, au contraire, accélèrent sa déstructuration sociale.

1. LE CADRE HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

1.1. LE POIDS DE L'HISTOIRE COLONIALE POLYNESIENNE

1.1.1. Le monopole confessionnel protestant, entre 1767 et 1842

Le célèbre navigateur anglais Samuel Wallis, qui aborde l'île de Tahiti en 1767 et en prend possession au nom de la couronne britannique, découvre une société polynésienne de type féodal et structurée en véritables castes. Les Tahitiens sont polythéistes et ont atteint un stade de développement très avancé, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de la navigation et de la médecine, même si l'écriture leur est encore inconnue². Des sacrifices humains sont régulièrement effectués par les prêtres au cours de cérémonies religieuses destinées à obtenir l'appui ou un signe des dieux. Le cannibalisme, s'il est interdit (Tapu) par les prêtres dans l'archipel de la Société, est en revanche couramment pratiqué dans d'autres archipels polynésiens, en particulier dans les îles Tuamotu, aux Marquises ou encore aux îles Hawaii³.

Ce premier contact avec des Européens n'est pas sans heurts, et une véritable bataille navale oppose pendant plusieurs heures les marins anglais à des milliers de guerriers polynésiens qui tentent de prendre le vaisseau d'assaut avec leurs pirogues. Les Polynésiens sont visiblement impressionnés par la puissance des Européens, ainsi que par leur maîtrise technique et leurs outils⁴. Des relations amicales non dénuées d'intérêt vont donc rapidement s'établir entre les autochtones et les explorateurs qui vont se succéder en Polynésie.

Les récits de ces voyages vont provoquer des réactions diverses en Europe. Les Français retiendront surtout le caractère paradisiaque de ces îles⁵ et vont développer le mythe du « bon sauvage » cher à Diderot. La Révolution française va cependant mettre un coup d'arrêt brutal aux explorations françaises dans le Pacifique. Les Anglais et les Espagnols ne paraissent pas intéressés par la colonisation de ces îles lointaines⁶ mais vont en revanche les considérer comme des terres païennes à évangéliser.

Les espagnols sont les premiers à tenter l'aventure. Deux pères franciscains débarquent à Tahiti en 1769 dans le but d'y propager la foi catholique, mais cette mission aboutira très vite à un échec total qui ne laissera pratiquement aucune trace dans l'histoire. Il faudra en réalité attendre 1797, soit près de trente ans après la découverte de Tahiti par Wallis, pour que 18 missionnaires protestants anglais envoyés par la London Missionary Society (LMS)⁷, créée 3 ans plus tôt, arrivent à Tahiti.

Ces missionnaires vont rapidement établir des relations privilégiées avec des rois polynésiens, comme Pomare I⁸ ou Tamatoa III⁹, dans le souci immédiat de se placer sous leur protection et de garantir leur sécurité physique. Leur objectif réel à plus long terme est bien entendu de bénéficier de cet appui politique pour évangéliser les archipels polynésiens. Ils ont en effet parfaitement compris que les champs politique et religieux étaient tellement imbriqués dans la société tahitienne qu'ils ne pourraient briser le pouvoir des prêtres polynésiens et remplir leur mission d'évangélisation qu'en pénétrant directement le pouvoir politique.

De leur côté, les rois polynésiens cherchent, au travers de cette alliance avec les missionnaires, à s'attirer le soutien des Européens dans le but d'étendre leur pouvoir sur les autres royaumes et chefferies. Pomare II, qui succède à Pomare I en 1803, va ainsi se convertir en 1812, mais la pénétration de la nouvelle religion chrétienne reste faible dans la société tahitienne. Ce n'est qu'après la bataille des Fei Pi, en 1815, et la victoire de Pomare II sur les autres rois et chefs de Tahiti que l'évangélisation de l'archipel de la Société va véritablement débuter. La clémence dont fera preuve Pomare vis à vis de ses ennemis vaincus va en effet être à l'origine d'une vague de conversions sans précédent.

Les missionnaires acquièrent une forte influence auprès des rois polynésiens qui profitent d'ailleurs en retour de l'appui de cette nouvelle religion pour renforcer et légitimer leur pouvoir. Des codes de loi d'inspiration biblique, promulgués dans plusieurs îles¹⁰ à partir de 1819, renforcent le pouvoir des rois et mettent hors la loi les anciennes croyances. Les missionnaires font interdire en particulier le tatouage, symbole des anciennes coutumes religieuses, mais aussi le cannibalisme et les sacrifices humains. La pratique des anciens rites religieux est strictement interdite¹¹ et les Marae, lieux de culte païens, sont détruits. L'abandon des anciennes croyances n'a pourtant pas été chose facile et quelques communautés refusèrent d'épouser la foi chrétienne. Le cas le plus célèbre fut celui de l'hérésie Mamaia, qui résultait en fait d'un syncrétisme entre l'ancienne religion polynésienne et la religion diffusée par les missionnaires protestants, qui ne disparu qu'en 1841.

Certains missionnaires protestants deviennent des experts de la langue polynésienne et traduisent la Bible en tahitien avec l'aide du roi Pomare II, seul capable de retranscrire les paraboles complexes des Ecritures. Ils introduisent parallèlement l'écriture et alphabétisent la population, ce qui n'a en réalité pour seul but que d'accélérer la diffusion de l'évangile dans les archipels¹². Ils se servent également de Polynésiens convertis et instruits pour évangéliser plus facilement les archipels voisins¹³.

L'île de Tahiti, située à mi-chemin entre le Chili et l'Australie, occupe une position idéale dans le Pacifique Sud et les relations commerciales se développent rapidement avec les navigateurs et baleiniers européens ou américains, qui arrivent de plus en plus nombreux à partir de 1820. Les missionnaires, qui restent pendant très longtemps les seuls Européens à véritablement maîtriser la langue tahitienne, sont des intermédiaires incontournables entre les Pona'a¹⁴ et les indigènes.

Ils n'hésitent d'ailleurs pas à abuser de leur position dominante pour influencer sur les décisions politiques des rois et chefs polynésiens. L'exemple le plus célèbre est certainement celui de Pritchard, ancien pasteur devenu à la fois consul de Grande Bretagne à Tahiti et conseiller personnel de la reine Pomare IV, qui obtiendra facilement en 1836 l'expulsion des pères Laval et Caret venus à Tahiti dans le but d'y introduire la religion catholique.

Cet incident, qui sera d'ailleurs à l'origine de la colonisation française, permet de mieux comprendre le rôle et les ambitions des missionnaires protestants. Très influents sur le plan politique, bénéficiant d'un véritable monopole confessionnel et de l'absence de pouvoir colonial, leur objectif était de créer en Polynésie une véritable théocratie missionnaire calquée sur le modèle britannique où la religion protestante est religion d'Etat.

L'imposition, en 1842, du protectorat de la France sur Tahiti par Dupetit-Thouars, alors même que Pritchard se trouve à Londres pour négocier l'annexion de la Polynésie par la couronne britannique, mettra fin à ce rêve de royaume missionnaire. Mais, comme en Nouvelle Zélande, l'arrivée des missionnaires protestants a précédé de plusieurs décennies celle du pouvoir colonial. Ils ont pris l'habitude de tenir un rôle politique de premier plan, aussi bien dans la gestion directe des affaires de la commune qu'en tant que conseillers des rois et chefs, rôle qu'ils n'abandonneront jamais totalement.

1.1.2. La phase de colonisation française, de 1842 à 1895

Trois puissances ont, au début du 19^{ème} siècle, intérêt à prendre le contrôle de la Polynésie : la Grande Bretagne, les USA et la France. La Grande Bretagne paru cependant très longtemps se contenter de l'Australie et ne montra aucun enthousiasme à prendre possession des îles et archipels du Pacifique Sud, qu'il s'agisse de la Nouvelle Zélande ou de Tahiti.

Les USA, quant à eux, y avaient un intérêt commercial évident, car leurs navires baleiniers sillonnaient l'océan Pacifique et Tahiti pouvait représenter pour eux un point de ravitaillement idéal. Mais le consul des USA à Tahiti, Moerenhout, était en fait un citoyen belge né en France et tenta de défendre la cause des pères catholiques Laval et Caret lors de leur expulsion par la reine Pomare IV. Démis de ses fonctions par les Américains pour cette prise de position jugée trop pro-française, il occupera par la suite de hautes fonctions au sein de l'administration coloniale à Tahiti.

La France, enfin, réaffirmait sa présence sur les mers et les océans du globe après la difficile période de la Révolution et de l'Empire. Les baleiniers français devinrent de plus en plus nombreux à partir de 1830 et la Polynésie représentait pour eux un point-clé logistique de tout premier ordre. Mais Dupetit Thouars força tout de même la main de l'Etat français en établissant le protectorat sur Tahiti et en annexant les îles Marquises en 1842.

Les Français n'eurent cependant pas d'autre choix que de laisser la reine Pomare IV au

Le principe de laïcité, cher à la troisième république, se traduisait en effet dans les « Etablissements français de l'Océanie »¹⁵ par un anticléricalisme exacerbé et principalement dirigé contre les catholiques, alors que les protestants semblaient curieusement mieux traités et mieux perçus par l'administration française.

Les mormons, qui allaient coloniser à leur manière l'ensemble du Pacifique, arrivèrent en Polynésie en 1844 et s'installèrent principalement aux îles Tuamotu, ensemble d'atoll pauvres dont le gouvernement colonial se désintéressait à peu près totalement. Des affrontements violents allaient même avoir lieu sur l'île d'Ana'a, en 1852, entre la communauté mormone et les missionnaires catholiques. Cela constitua d'ailleurs le seul exemple d'affrontements entre communautés religieuses dans toute l'histoire de la Polynésie.

Si la majeure partie de ce qui compose aujourd'hui la Polynésie Française fut colonisée par la France en 1880, ce n'était toujours pas le cas des îles Sous le Vent qui résistaient encore et toujours à l'envahisseur français. La France, dénonçant l'accord de Jarnac conclu avec la Grande Bretagne, pris finalement possession de Raiatea et Huahine en 1895, au terme d'une guerre longue et coûteuse en vies humaines. Les missionnaires catholiques resteront interdits de séjour à Raiatea jusqu'en 1898 et leur implantation dans l'archipel des îles Sous le Vent reste encore aujourd'hui très superficielle.

La colonisation française, essentiellement motivée par des questions d'ordre économique, bouleversa totalement la société polynésienne. Privés de leurs droits politiques par les Français et profondément déstabilisés par la disparition de leurs anciennes croyances, les Polynésiens cherchèrent tout naturellement refuge au sein de l'Eglise pour y recréer leur rapports sociaux. Qu'il s'agisse de l'Eglise catholique comme aux Marquises ou de l'Eglise protestante comme dans l'archipel de la Société, son contrôle échappait en effet au pouvoir colonial.

Les guerres, les épidémies et l'alcoolisme décimèrent en quelques années la population indigène¹⁶. Les anciens, les prêtres polynésiens et les guérisseurs, plus vulnérables face à ces fléaux, disparurent les premiers, ce qui contribua à l'éradication rapide des anciennes croyances. L'hérésie Mamaia, qui constitua véritablement le dernier sursaut de la civilisation polynésienne face à l'arrivée des Européens, s'éteint d'elle-même vers 1841 sous l'effet des maladies véhiculées par les marins européens qui relâchaient dans les îles.

La phase de colonisation fut totalement achevée en 1895 et la division en plusieurs blocs confessionnels apparut alors très clairement. Les îles Marquises, comme les Gambier, étaient catholiques à 95%, tandis que les îles de la Société et des Australes étaient protestantes à près de 100%. La présence mormone, très marginale, restait limitée à quelques atolls des Tuamotu. En effet, interdits de séjour sur le territoire pendant plusieurs dizaines d'années à la suite des violences perpétrées à Ana'a, les mormons furent également concurrencés par les Eglises chrétiennes et, à

1.1.3. Les grands bouleversements du XX^{ème} siècle

Les Etablissements français de l'Océanie, situés aux antipodes de la métropole, n'ont pas été épargnés par les grands bouleversements qui ont marqué le 20^{ème} siècle, notamment par les deux guerres mondiales. La société polynésienne a également été profondément modifiée par l'arrivée d'une communauté chinoise immigrée importante et par l'implantation du centre d'essais nucléaires français dans les îles Tuamotu.

1.1.3.1. L'apparition d'une forte communauté chinoise immigrée

La population polynésienne, nous l'avons vu, fut décimée par les maladies véhiculées par les marins européens. Cette démographie fortement négative entravait fortement l'exploitation économique de la colonie, qui constituait l'objectif principal de l'administration française. La décision d'importer de la main d'œuvre fut donc prise très tôt et les premiers navires chargés de coolies Hakkas¹⁷ arrivèrent à Tahiti en 1863 pour travailler dans la grande plantation d'Atimaono, située dans le sud ouest de l'île de Tahiti¹⁸. Ces immigrants chinois étaient engagés pour une durée limitée et n'étaient pas accompagnés de leurs familles. Il n'était pas, du moins au départ, envisagé qu'ils s'installent sur le territoire à l'issue de leur contrat, mais tous ne repartiront pas en Chine. Nombre d'entre eux se dirigèrent vers les USA à l'issue de leur contrat, certains rentrèrent effectivement en Chine, mais une partie de ces travailleurs immigrés choisit de rester en Polynésie.

Le nombre de chinois installés dans les EFO resta en fait limité à quelques centaines jusqu'en 1910¹⁹, mais augmenta fortement entre les deux guerres mondiales jusqu'à atteindre 15% de la population en 1962. Cette communauté resta, jusqu'en 1945, repliée sur elle-même, mal intégrée²⁰ et perturbée par l'affrontement entre la grande Chine et Taiwan. Le premier signe d'intégration fut l'abandon du culte des ancêtres²¹ et la conversion de la majorité de cette communauté Hakka au christianisme. Elle se poursuivit à partir de 1964 avec l'accession progressive des chinois à la nationalité française et la multiplication des mariages mixtes qui entraîna un métissage important.

1.1.3.2. Les conséquences de la première guerre mondiale

Les EFO ne furent pas épargnés par la première guerre mondiale. En septembre 1914, deux navires allemands bombardèrent le port de Papeete pendant plusieurs heures mais furent repoussés sans avoir pu s'emparer des réserves de charbon de la colonie²².

La cohésion des EFO et, dans une certaine mesure, l'image de la France furent fortement ébranlées par ce conflit. L'Allemagne possédait en effet des colonies dans le Pacifique²³ et une importante communauté allemande, installée dans les îles sous le vent, faisait craindre au pouvoir colonial français un affrontement direct au sein de la colonie. Les ressortissants allemands furent exilés à Motu Uta²⁴ mais cet épisode montra clairement que l'administration coloniale française était encore très faible face aux importantes communautés britanniques et allemandes installées sur le territoire.

Si très peu de colons européens s'engagèrent pour aller se battre en France, plus de 1 000 Polynésiens s'illustreront sur les champs de bataille, notamment au « chemin des dames²⁵ ». La raison de cet engagement massif n'est pas à chercher dans l'attachement des Polynésiens pour la France. Certains d'entre eux, comme Pouvanaa a Oopa, avaient encore présent à leur mémoire les combats qui avaient opposés Français et Ma'ohi dans les îles Sous le Vent. Ces guerriers avaient été privés brutalement de leurs droits par une administration coloniale qui les considérait comme de simples « sujets » et voulaient tout simplement, en s'engageant ainsi dans la guerre, prouver et se prouver qu'ils existaient toujours.

1.1.3.3. Les conséquences de la seconde guerre mondiale

La situation fut relativement comparable en 1940 lorsque les EFO, répondant à l'appel du gouverneur général des colonies Félix Eboué, se rallièrent à la France libre. L'administration coloniale, déchirée entre gaullistes et pétainistes, ne donna pas une très bonne image d'elle-même à la population locale. Près de 600 jeunes polynésiens, qui n'étaient d'ailleurs pour la plupart toujours pas citoyens français, s'engagèrent dans le bataillon du Pacifique et s'illustrèrent sur les champs de bataille de l'Afrique du Nord, notamment à la bataille de Bir Hakeim, mais aussi dans les Forces Aériennes Françaises Libres, durant la campagne d'Italie, etc.

Il est important de noter qu'à l'instar de la première guerre mondiale, très peu de colons français et absolument aucun chinois ne s'engagèrent dans le bataillon du Pacifique. L'attitude de ces fonctionnaires, dont la qualité générale était notoirement médiocre, durant les 5 années de guerre et le peu de reconnaissance officielle dont ils firent preuve à l'égard des volontaires à leur retour en 1946 motiva l'opposition de certains Polynésiens²⁶ et favorisa l'émergence d'un nationalisme Ma'ohi. L'identité polynésienne renaît donc véritablement au lendemain de la seconde guerre mondiale après plus d'un siècle de colonisation française.

1.1.3.4. Les essais nucléaires en Polynésie

L'implantation du Centre d'essais du Pacifique en Polynésie Française²⁷ va modifier en profondeur la société polynésienne, qui était encore jusqu'en 1960 une petite colonie tranquille à l'économie essentiellement agricole.

La société fut profondément déstabilisée par l'afflux de métropolitains travaillant directement ou indirectement dans le programme nucléaire et la Polynésie passa brutalement d'une économie agricole vivrière à une économie de garnison et de services. Le territoire bénéficia d'un afflux de capitaux sans précédent dans l'histoire de la région, ce qui permit bien sûr de développer les infrastructures du territoire mais entraîna une inflation galopante et accrut les inégalités sociales. La présence du CEP provoqua également des réactions d'opposition très fortes de la part de certains pays du Pacifique, dont la Nouvelle Zélande, qui rencontrèrent des échos favorables au sein de l'Eglise protestante et de la population locale.

Un deuxième choc, tout aussi profond, eu lieu lorsque la décision fut brutalement prise en 1995 d'arrêter définitivement les essais et de démanteler les installations du CEP. La grave question de la reconversion de l'économie fondée sur le CEP se posa alors et n'est toujours pas résolue. D'importants capitaux furent certes injectés dans l'économie du territoire par la France afin de développer le tourisme, mais ce développement reste fragile, comme l'a montré la crise qui a suivi le « 11 septembre » 2001.

1.2. LA PLACE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE DANS LE PACIFIQUE

1.2.1. Les 3 ensembles ethnoculturels du Pacifique

« L'Océanie, cinquième continent nommé ainsi depuis 1812, est le mariage original de l'immensité des mers et de la petitesse des terres qui éparpille les hommes sur le tiers du globe terrestre »²⁸. Il est toujours d'usage de répartir les populations des milliers d'îles du Pacifique en trois ensembles ethnoculturels principaux : la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie.

La Mélanésie, région placée sous l'influence directe de l'Australie, regroupe les différentes ethnies kanakes et papoues qui vivent sur les îles situées au sud-ouest du Pacifique. La France est présente dans cette région grâce à son territoire de Nouvelle Calédonie, qui fut longtemps une source de fortes tensions avec l'Australie. Les relations franco-australiennes se sont heureusement normalisées depuis la crise du Timor oriental de 1999 et ont évolué vers une collaboration fructueuse, notamment dans le domaine des secours aux populations sinistrées par les cyclones, fréquents dans cette région du monde.

La Micronésie, située dans la sphère d'influence directe des USA, mais aussi terrain d'affrontement entre la république de Chine populaire et Taiwan, regroupe les milliers d'îles situées au nord ouest du Pacifique.

La Polynésie²⁹ occupe quant à elle une place centrale au sein de l'océan Pacifique.

1.2.2. L'océan Pacifique, un enjeu entre les grandes puissances

Lieu d'échange et de confrontation directe ou indirecte de toutes les grandes puissances, cet océan dans lequel les distances ne se conçoivent qu'en milliers de miles nautiques est loin d'être aussi « Pacifique » que l'a décrit Magellan.

La Russie fut très présente dans les années 80 dans toute la zone ouest et nord-ouest du Pacifique et y a directement soutenu la plupart des mouvements indépendantistes³⁰. Mais son influence dans cette région du monde a considérablement baissé depuis les années 90, même si l'on détecte encore parfois la présence de sous-marins russes à proximité des îles de la Polynésie Française.

La présence chinoise, surtout sur le plan économique, s'est considérablement renforcée dans l'ensemble des archipels du Pacifique depuis 1997. Motivée au départ par une logique d'opposition à un gouvernement taiwanais en quête de reconnaissance internationale, cette expansion chinoise concurrence directement celle des USA et fait à terme craindre un affrontement direct de ces deux super-puissances économiques et militaires dans cette région du monde. Les stratèges américains s'intéressent de fait surtout à la partie ouest du Pacifique et cherchent à endiguer l'influence chinoise en renforçant leurs positions du Japon aux Philippines en passant par Taiwan. Ils s'appuient bien sûr pour cela sur leur positions stratégiques de Guam et de Hawaii, ainsi que sur des alliés sûr comme l'Australie, et recherchent parallèlement une stabilité politique maximale dans toute la partie centrale de l'océan Pacifique³¹.

Les trois puissances régionales que sont l'Australie, la Nouvelle Zélande et la France s'accommodent fort bien de ce désintérêt relatif des « grandes puissances » vis à vis du Pacifique Sud. Elles ont ainsi pu étendre et affirmer leurs zones d'influence sur la Mélanésie, sur la frange sud de la Micronésie ainsi que sur la partie sud de la Polynésie.

La France, grâce à la Polynésie Française, possède une position géostratégique centrale au sein du « triangle polynésien » et joue un rôle majeur dans la stabilité de la région. Mais elle fait également figure d'intrus au sein de cet océan dominé par un monde anglo-saxon et en majorité protestant. Elle est également la seule puissance présente dans le Pacifique à ne pas être elle-même un pays baigné par cet océan.

La présence française en Polynésie est de surcroît menacée par les facteurs d'instabilité liés aux fortes tensions sociales, ethniques et religieuses que l'on observe dans la plupart des archipels de la région. Ces tensions, parfois attisées par des puissances étrangères ou par les puissantes organisations chrétiennes internationales sont autant d'armes politiques à la disposition des partis indépendantistes tahitiens.

La Nouvelle Zélande, qui se présente comme une « grande sœur polynésienne » des autres

1.2.3. Des archipels pauvres soumis à des flux migratoires importants

L'indépendance politique des états insulaires du Pacifique est un phénomène relativement récent puisqu'il remonte à une trentaine d'années. Seuls quelques rares états, dont Nauru, possèdent des richesses minières propres. Les autres ont des économies de pays en voie de développement, dépendent de l'aide internationale et une grande partie de leur population a été contrainte à l'émigration.

La corrélation entre l'indépendance des pays en voie de développement et l'émigration économique répond bien sûr à un schéma classique, mais ce phénomène migratoire a pris une importance exceptionnelle dans certains archipels du Pacifique sud. Pour s'en rendre compte, il suffit de rappeler que 67% de la population des îles Cook, qui bénéficie d'un statut de libre association avec la Nouvelle-Zélande, a été contraint à émigrer vers ce pays pour des raisons essentiellement économiques. En 1986, près de 60 000 Samoans vivaient en Nouvelle-Zélande et plus de 50 000 aux USA³². Si l'on rajoute ceux qui vivaient en Australie et aux Samoa Américaines, on constate que près de 50% de la population des Samoa a été contraint à l'émigration pour des raisons économiques aggravées par une démographie importante.

Mais ce phénomène a un corollaire important, celui de l'essoufflement des mouvements indépendantistes au sein du Pacifique. La vague de décolonisation, qui a débuté en 1962 aux Samoa occidentales, a eu en effet des résultats pour le moins mitigés. Les économies de ces Etats restent vacillantes, leurs gouvernements sont fragiles et vulnérables aux tentatives de déstabilisation, les tensions interethniques sont extrêmement fortes et leurs populations ne trouvent une prospérité limitée que dans l'émigration économique. La tendance générale qui se dessine aujourd'hui dans le Pacifique est une aspiration à la reconnaissance de l'identité culturelle des populations locales, à une autonomie élargie vis à vis de la métropole, qu'elle soit néo-zélandaise, américaine ou française, mais surtout au maintien du lien au travers d'un statut de libre association, garantie d'une certaine prospérité économique.

1.2.4. Les spécificités de la Polynésie Française au sein du Pacifique Sud

Même si le monde polynésien présente une unité profonde, stupéfiante si on le compare au monde mélanésien qui est parfois morcelé au sein d'une même île, chaque archipel présente des spécificités importantes sur les plans de la culture et de la langue.

La Polynésie Française, formée de 118 îles regroupées en cinq archipels et dispersés sur près de 1 million de km², soit la superficie de l'Europe, ne fait pas exception à cette règle. Non seulement les Ma'ohi³³ sont bien différents des habitants des autres archipels du Pacifique Sud, mais des différences importantes existent également entre les cinq archipels qui forment la Polynésie

Cette affirmation cache cependant un autre phénomène, important et spécifique à ce territoire, qui est celui de la migration interne de la population des îles éloignées vers Tahiti. Le dernier recensement, qui date de 1996, montre en effet que les deux tiers des 220 000 habitants vivent aujourd'hui sur l'île de Tahiti et que les autres archipels de la Polynésie Française se vident de leur population, ce qui est à l'origine de graves problèmes sociaux.

Les raisons de ce phénomène sont multiples, mais on peut en identifier deux principales : d'une part la faiblesse des infrastructures dans les archipels éloignés, notamment dans le domaine scolaire, oblige les jeunes à quitter leur île pour suivre leurs études, d'autre part le manque d'emplois qualifiés dans les îles oblige les gens qui ont fait des études à rester à Tahiti pour travailler.

La Polynésie Française bénéficie depuis 1984 d'un statut d'autonomie interne, renforcé en 1991. L'océanisation rapide des cadres politiques et religieux du territoire et l'effacement général, à partir de 1991, de l'Etat français au profit des instances locales va hélas de pair avec une nouvelle vague d'immigration européenne qui s'accélère depuis la fermeture du CEP en 1995. Cette communauté expatriée qui ne s'intègre pas, motivée par des considérations essentiellement économiques, est perçue comme une vague néocolonialiste qui freine l'accession à l'autonomie du territoire et qui attise les tensions sociales déjà particulièrement fortes à Tahiti.

La société polynésienne actuelle est fortement déstructurée et en manque de repères, comme le montre l'augmentation très nette de la consommation de Pakalolo³⁵ chez les jeunes. L'aide financière massive accordée par la métropole est inégalement répartie, ce qui augmente les disparités sociales et amplifie les tensions inter-communautaires. Malgré les lois de défiscalisation successives, l'économie du territoire reste artificielle³⁶, dopée par la masse monétaire injectée par la métropole et extrêmement fragile, comme le montrent les conséquences dramatiques du « 11 septembre » sur le tourisme local.

De plus, la prépondérance de Tahiti sur les îles est souvent mal vécue par les populations des archipels éloignés qui estiment que leurs problèmes sont mal pris en compte par le gouvernement territorial. Ce décalage ne ferait certainement que s'amplifier si le territoire devait un jour accéder à l'indépendance. Certains archipels, comme les îles Marquises, ne cachent d'ailleurs plus aujourd'hui leur volonté de rester associé à la France, quel que soit l'avenir du reste du territoire.

Enfin, les jeunes Polynésiens sont fortement attirés par la société américaine. Cela n'est pas un phénomène récent car la Polynésie vit depuis les années 1970 au rythme de la musique californienne, les jeunes adoptant rapidement les sports à la mode comme le surf, le skate board, etc. mais aussi l'usage du Pakalolo. Ce phénomène d'attraction s'est toutefois récemment amplifié grâce à l'ouverture sur le monde américain qu'offre la télévision par satellite, mais aussi du fait de

2. LA PLACE DU RELIGIEUX DANS LA SOCIÉTÉ POLYNÉSISIENNE

2.1. LA CONFUSION TRADITIONNELLE DES DOMAINES POLITIQUE ET RELIGIEUX

Le pouvoir politique, dans la société tahitienne pré-européenne, trouvait sa légitimité dans le cœur de la tradition orale véhiculée par les prêtres. En effet, « les mythes fondateurs dont la fonction (était) de rendre compte de l'ordre du monde (justifiaient) aussi la structure sociale et politique de la société, placée dans la continuité de cet ordre, n'ayant de sens que par lui et ne pouvant donc pas ne pas être »³⁸.

Les Tahu'a, terme générique désignant ceux qui faisaient partie de la caste des prêtres, jouaient un rôle fondamental au sein de l'ancienne société tahitienne. Détenteurs de l'ensemble de la connaissance humaine, certains étaient guérisseurs (Tahu'a Ra'au), d'autres architectes (Tahu'a Fare), etc. L'histoire des généalogies polynésiennes était conservée et transmise oralement par les Tahu'a Parau Tumu Fenua³⁹ et les Haere Po, prêtres attachés à un Marae⁴⁰. Les grands prêtres, ou Tahu'a Rahi, étaient quant à eux attachés à la personne d'un roi (Arii) ou d'un chef et avaient pour fonctions essentielles d'assurer le déroulement des cérémonies politico-religieuses et de rappeler la filiation entre ces rois et les dieux créateurs.

Le Marae était le siège du pouvoir à la fois politique et religieux, sur lequel se déroulaient les cérémonies d'investiture des rois, mais aussi les sacrifices destinés à solliciter ou connaître la volonté des dieux⁴¹. La religion était véritablement, comme le rappelle Allan Hanson, « la base essentielle de l'ancienne société tahitienne et validait son organisation politique »⁴². Il est donc naturel que cette osmose entre les pouvoirs politiques et religieux se soit naturellement retrouvée dans la société post-européenne, d'autant plus que les missionnaires ont précédé de plusieurs dizaines d'années l'arrivée du véritable ordre colonial français.

Les pasteurs ont de fait joué un rôle politique de premier plan à Tahiti et dans les îles Sous le Vent. Leur but principal, en s'alliant avec les rois polynésiens, était de bénéficier de leur appui et de leur légitimité pour évangéliser rapidement le reste de la population. Les rois, pour leur part, voulaient bénéficier de l'appui des pasteurs, derrière lesquels semblait se dessiner la puissance de la couronne britannique, pour étendre leurs royaumes. Les missionnaires de la LMS ont longtemps espéré pouvoir instaurer un système de monarchie religieuse similaire à celui qui existait alors en Angleterre, avant d'être finalement contraints d'y renoncer par l'imposition du protectorat français en 1842. Mais les premières étapes du processus avaient déjà été franchies, comme en témoignent

Les pasteurs ont donc été intimement impliqués dans la gestion politique de la société polynésienne et ont joué à la fois le rôle de conseiller politique des rois et celui d'intermédiaire avec les Européens qui arrivaient de plus en plus nombreux mais ne maîtrisaient pas la langue tahitienne. Ils détenaient de fait une position incontournable et privilégiée dans la gestion des affaires politiques des royaumes et influaient à leur guise sur les décisions aussi bien des rois polynésiens que sur celles des Européens.

Nous avons déjà cité le cas du consul Pritchard, ancien pasteur qui fut l'éminence grise de la reine Pomare, qui a tenté en vain d'évincer les catholiques et les Français et de provoquer le rattachement de Tahiti à la couronne britannique. Son cas n'est pas unique et il apparaît clairement que les prêtres catholiques ont joué des rôles similaires dans les archipels qu'ils ont évangélisés, en particulier les Gambier et les îles Marquises. Leur démarche fut totalement similaire de celle des missionnaires anglais et protestants, puisqu'ils ont commencé par convertir la caste royale afin de diffuser plus rapidement la foi catholique au sein de la population⁴³.

Au moment où la colonisation de la France s'impose en Polynésie au milieu du 19^{ème} siècle, l'évangélisation de la population Ma'ohi est déjà achevée mais les champs politiques et religieux sont toujours aussi indifférenciés. Brutalement privés de leurs droits politiques par l'administration coloniale, les Polynésiens vont chercher naturellement refuge au sein de leurs Eglises respectives et y recréer leurs rapports sociaux, faisant d'elles des acteurs politiques à part entière⁴⁴. Cela est d'autant plus facile que l'Eglise protestante, comme d'ailleurs l'Eglise catholique, se développent dans une logique d'opposition marquée vis à vis du pouvoir colonial français. Les missionnaires protestants sont en effet depuis le début opposés à la présence française, tandis que les catholiques y sont poussés par l'anticléricalisme exacerbé de certains gouverneurs et fonctionnaires de la III^{ème} République.

Il est également important d'insister sur le fait que la Polynésie est composée d'une myriade d'îles dans lesquelles la présence française reste extrêmement peu marquée jusqu'en 1945. Les colons sont en fait concentrés sur les îles et dans les agglomérations principales et la gestion des districts et des îles éloignées est confiée, à partir de la fin des années 1870, à des Tavana. Chefs locaux nommés par l'administration coloniale, ceux-ci sont souvent sans aucun rapport avec les lignages du pouvoir traditionnel. Le pouvoir politique est comme désacralisé avec la disparition de l'ancien ordre politico-religieux, mais cela ne dure pas longtemps, puisque les Tavana ne tardèrent pas à occuper des fonctions de diacres ou de membres laïques des nouvelles Eglises chrétiennes.

La confusion des champs politico-religieux était une caractéristique fondamentale de la société tahitienne pré-européenne, que l'on ne retrouve pas dans les autres archipels polynésiens. Ni l'arrivée des missionnaires au début du 19^{ème} siècle, ni celle de l'administration coloniale 50 ans

2.2. LES SPECIFICITES CULTURELLES DU PEUPLE POLYNESIEN

2.2.1. Des communautés extrêmement soudées autour du lieu de culte

Les nombreuses communautés religieuses polynésiennes sont organisées en groupes de prières, appelés Amuira'a, qui se réunissent en général le dimanche, à l'exception des adventistes qui pratiquent le sabbat le samedi. Ce phénomène n'est certes pas spécifique à la Polynésie, car on l'observe par exemple au sein de la plupart des communautés protestantes américaines. Mais il prend en Polynésie une dimension supplémentaire liée à l'isolement et au fait que la plupart des Eglises, aussi bien catholique que protestante, adventiste, mormone, etc. sont organisées ainsi.

Ce phénomène touche très peu les communautés de métropolitains expatriés qui vivent à Tahiti, au sein desquelles l'athéisme et l'individualisme est plus développé. Mais il est particulièrement important au sein des communautés isolées, comme par exemple dans les îles des archipels éloignés, mais aussi dans les districts isolés des îles de la Société. Il est également très important chez les habitants de Tahiti qui sont issus des migrations internes à la Polynésie Française ou qui proviennent des autres pays du Pacifique.

On retrouve ainsi à Tahiti des Amuira'a chinois, d'autres regroupant les habitants originaires des îles Cook, des îles Australes, etc. Ces gens sont en réalité tout simplement déracinés et le groupe de prière est pour eux un moyen de se retrouver entre eux, de partager à nouveau leur culture et de retrouver, dans une certaine mesure, leurs racines.

D'une manière générale, toutes ces communautés sont extrêmement soudées autour de leur lieu de culte et de leur ministre, qu'il soit prêtre, pasteur, diacre, katekita⁴⁵, etc. Elles participent directement à la construction de leur temple ou de leur église, à la fois financièrement et physiquement, mais surtout elles sont mobilisées pour en effectuer l'entretien. Le ministre du culte joue donc naturellement un rôle fondamental dans la cohésion de la communauté, d'autant plus que les communes administratives n'ont été créées qu'en 1972. Avant cette date, les îles étaient divisées en « districts » dirigés par un Tavana qui était souvent diacre lui-même.

L'exemple de la commune de Puohine, petit village isolé de la côte sud de l'île de Raiatea, est particulièrement démonstratif. Les habitants y sont en majorité protestants et participèrent activement à la construction de leur temple qui fut achevé il y a deux ans à peine. La salle des fêtes communale est située juste en face du temple, de l'autre côté de la seule route du village, et chaque événement public, chaque fête, commence obligatoirement par un sermon du pasteur. Les habitants participent à l'entretien de leur lieu de culte, qui est sans conteste le bâtiment le mieux entretenu de tout le village. espaces verts compris. Ils se sont pour cela organisés en équipes d'entretien, et tout

Cela permet d'ailleurs aux plus jeunes de se perfectionner dans leur langue maternelle, devenue langue officielle sur le territoire en 1984 mais dont l'usage avait eu tendance à disparaître au profit d'une sorte de sabir sans règles grammaticales précises, au grand dam des personnes âgées. La Bible a de ce fait, pour tout Polynésien, une importance fondamentale et est d'ailleurs souvent le seul livre que l'on pourra trouver dans les foyers Ma'ohi. Cela explique également la facilité avec laquelle les sectes, dont le message religieux se réfère souvent à la Bible, pénètrent le milieu Ma'ohi au détriment des Eglises chrétiennes en général et de l'Eglise protestante en particulier.

2.2.2. Une culture profondément modifiée par la religion

La société polynésienne a été profondément bouleversée par l'arrivée des missionnaires puis des colons européens. L'ancienne religion, qui formait l'ossature de la culture Ma'ohi, a disparu pour être remplacée par le christianisme. Mais si l'évangélisation a effectivement modifié en profondeur la culture du peuple polynésien, elle lui a permis dans une large mesure de survivre à la colonisation et de rester vivante jusqu'à nos jours.

Tout d'abord, les Eglises chrétiennes ont véritablement sauvé la langue tahitienne qui aurait certainement disparu sans le travail de linguiste de quelques missionnaires, notamment l'évêque Tepano Jaussen et le pasteur Henry Nott. Les missionnaires ont certes été obligés d'apprendre eux-mêmes la langue tahitienne et de traduire la Bible pour faciliter l'évangélisation de la société polynésienne, mais cela a permis de fixer une référence linguistique et grammaticale⁴⁸, un peu comme le Coran constitue aujourd'hui une référence en matière d'arabe littéraire. Contrairement à une idée largement répandue, les missionnaires protestants ont bénéficié du statut de « premier arrivant », mais n'ont pas eu le monopole de la maîtrise de la langue tahitienne, ni surtout celui de son apprentissage.

Les pères catholiques ont en effet, comme leurs homologues protestants, enseigné la langue tahitienne ou marquisienne aux jeunes polynésiens depuis le début de l'évangélisation, en même temps qu'ils alphabétisaient la population. Ce n'est que très récemment que les premiers enseignants de langue tahitienne formés par l'Université Française du Pacifique, située à Tahiti, ou par l'INALCO de Paris ont rejoint les lycées et les collèges polynésiens⁴⁹. Les instituteurs sont également chargés de cet enseignement au profit des plus jeunes mais, sans formation spécifique, beaucoup ne s'acquittent pas de cette tâche⁵⁰. La langue tahitienne reste donc encore surtout enseignée par les prêtres et les pasteurs à l'occasion des réunions de prière qui ont lieu le dimanche après l'office religieux.

Les missionnaires ont ainsi efficacement contribué à préserver la langue tahitienne, mais cela ne fut pas le cas dans tout le monde polynésien. L'exemple de la Nouvelle Zélande, qui fut colonisée à la même époque et suivit le même mode que la Polynésie Française, est à ce titre très

Mais à partir des accords de Waitangi, en 1840, qui marquent le début de la colonisation britannique, l'évolution de ces deux sociétés polynésiennes diverge. En Nouvelle Zélande, la langue maorie n'est plus aujourd'hui parlée que par quelques milliers de personnes, les Polynésiens sont peu considérés et surtout n'accèdent pas aux postes importants au sein de la société, alors qu'une élite polynésienne existe aujourd'hui à Tahiti. Cette différence importante qui existe entre les Tahitiens et les Maoris a peut-être une explication très simple.

En Nouvelle Zélande, en effet, l'église évangélique a conservé son monopole confessionnel mais surtout s'est développée en phase avec le pouvoir colonial. Ils ont donc poursuivi, après la phase initiale de colonisation et d'évangélisation, un but commun, celui d'angliciser la société du mieux possible⁵¹. A Tahiti, en revanche, les Eglises chrétiennes se sont développées dans une logique d'opposition plus ou moins marquée avec le pouvoir administratif français et ont naturellement servi de refuge aux Polynésiens qui ont ainsi pu préserver leur culture, en premier lieu leur langue.

Les missionnaires ont également permis aux Polynésiens de conserver d'autres pans de leur culture originelle, en particulier les chants, les danses, la sculpture, etc. mais en les modifiant profondément. Ces formes d'expression culturelle et artistique étaient des piliers de l'ancienne religion Ma'ohi mais ont été, en deux siècles d'évangélisation, vidés de leur signification religieuse. Les missionnaires anglicans ont en effet farouchement lutté contre le paganisme et interdit pendant très longtemps tout ce qui y était rattaché, pouvait symboliser l'ancienne société ou simplement choquer leur morale puritaine. C'est ainsi que le tatouage⁵² et les danses furent très longtemps frappées d'interdit par les pasteurs⁵³. Les épouses des missionnaires ont également imposé aux femmes polynésiennes le port de la « robe missionnaire » qui comporte de longues manches et un col ras du cou conformes à la morale puritaine de l'époque et qui est aujourd'hui liée à l'image des grand-mères (mama ru'au).

Les chants traditionnels, notamment les Himene Ru'au et les Himene Tarava, sont des réminiscences de l'ancien temps. Ils sont chantés en groupe, ce qui participe également à la cohésion de la communauté, mais si le principe du chant et la mélodie de fond ont peu évolué, en revanche les paroles sont à forte connotation religieuse et sont constamment modifiées au gré de l'inspiration des paroissiens.

La sculpture marquisienne, élément le plus visible de l'art de cet archipel, fut longtemps assimilée à une pratique païenne et désapprouvée par les pères⁵⁴. Ce n'est que très récemment que l'Eglise catholique marquisienne, notamment au travers de l'action du père Dordillon, a commencé à promouvoir cet art, justement parce qu'il ne s'agit plus aujourd'hui que d'un art, dénué de connotations païennes. De la même manière, les danses traditionnelles seront réintroduites en 1950

2.2.3. Le syncrétisme religieux polynésien

Comme on l'a vu, le christianisme s'est rapidement répandu dans l'ensemble des archipels polynésiens, entraînant la destruction des lieux de cultes de l'ancienne société tahitienne et la fin des pratiques religieuses païennes. Il serait cependant faux de croire que le christianisme a simplement remplacé l'ancienne religion. Les Polynésiens se sont bien entendu sincèrement converti à la nouvelle religion catholique ou protestante, mais ils sont restés au plus profond d'eux mêmes imprégnés de leurs anciennes croyances. Deux cents ans après l'arrivée de l'évangile à Tahiti, ces croyances restent encore vivaces au sein d'une partie importante de la population polynésienne.

Les communautés métropolitaines expatriées qui vivent à Tahiti et dans les îles principales, tout comme la plupart des « demis », considèrent bien sûr ce phénomène comme totalement ridicule et n'y voient qu'une manifestation de la crédulité humaine. Mais les habitants Ma'ohi des îles continuent encore aujourd'hui à croire au pouvoir maléfique des pierres⁵⁶, le Mana, et aux revenants, les Tupapa'u, ainsi qu'aux pouvoirs des guérisseurs (Tahu'a Ra'au).

Selon les anciennes croyances, en effet, le fait de toucher ou déplacer une pierre « vivante »⁵⁷ pouvait entraîner le courroux de l'esprit de la pierre et la mort du profanateur. De même, la séparation entre le monde des morts et celui des vivants n'était pas très nette, le mont Temehani situé sur l'île de Raiatea étant sensé être le lieu où étaient séparés les morts qui accédaient au paradis de ceux qui étaient condamnés à errer dans le monde des vivants. Certains de ces fantômes étaient maléfiques et dangereux pour les vivants⁵⁸.

En réalité, loin de remplacer l'ancienne religion, l'introduction de l'évangile a provoqué un syncrétisme religieux. L'acculturation chrétienne a ainsi produit « non pas une addition, une superposition de deux cultures, mais bien une fusion »⁵⁹. Le père Hodée faisait même le constat en 1980 que la religion, telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée en Polynésie française, était autant le fruit d'une « tahitianisation du christianisme que d'une christianisation du paganisme »⁶⁰. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est la prise de conscience que ce syncrétisme est une donnée sociologique inévitable, mais en aucun cas la preuve de l'échec de l'évangélisation.

Il faut en effet considérer ce phénomène à la lumière de l'affirmation récente de l'identité polynésienne et du fait que ce peuple est aujourd'hui en quête de ses racines. On remarque de fait un retour certain du paganisme caractéristique de l'ancienne société tahitienne qui correspond à un besoin profond de cette population déracinée par l'arrivée du christianisme et par la colonisation. Cela se traduit en particulier aujourd'hui par la multiplication des « prêtres » polynésiens, détenteurs selon eux des anciennes croyances Ma'ohi.

L'exemple le plus frappant de cette évolution récente, mais aussi de la crainte que continue à inspirer à la population locale la simple évocation des pouvoirs des anciens dieux polynésiens, est celui de Pierre Sham Koua. Demi-chinois originaire de Raiatea, sa culture et ses connaissances des coutumes polynésiennes le firent remarquer par Raymond Graphe⁶¹ qui l'intronisa Tahu'a Rahi. Sa mort à Tahiti, en pleines fêtes de juillet 1999, a provoqué un vif émoi au sein de la population qui a cru voir là un signe de la colère des dieux, offensés par une « mauvaise » cérémonie d'ouverture des jeux.

Un autre aspect intéressant de ce syncrétisme religieux est la tentation actuelle d'océaniser et d'actualiser les pratiques religieuses chrétiennes. On a beaucoup parlé de ce pasteur de Moorea qui, inspiré par l'enseignement du théologien polynésien Turo a Raapoto, tenta en 1998 de remplacer le vin et l'hostie par de l'eau de coco et du « Uto »⁶². En fait, une réflexion de plus en plus soutenue est menée sur ce thème car la noix de coco est le symbole de la vie chez les Polynésiens⁶³ alors que le vin et l'hostie n'ont pas du tout la même signification culturelle.

2.3. LES DIFFERENTES RELIGIONS ET LEUR APPROCHE DE LA POLITIQUE

Les archipels du Pacifique Sud sont encore aujourd'hui dominés par l'Eglise catholique et l'Eglise protestante, l'une prenant le pas sur l'autre selon les hasards de l'arrivée des missionnaires et de la colonisation européenne. Par exemple, l'Eglise catholique est fortement majoritaire aux îles Wallis et Futuna, territoire français d'outre-mer où les missionnaires catholiques ont précédé ceux de la London Missionary Society. A l'inverse, l'Eglise protestante est majoritaire aux îles Cook⁶⁴, ancien territoire néo-zélandais aujourd'hui indépendant mais qui conserve en fait un statut proche de la libre association⁶⁵.

A côté de ces deux religions principales, de nombreuses sectes sont progressivement apparues à partir de la moitié du 19^{ème} siècle. Principalement originaires des USA, celles-ci sont très actives et en pleine expansion. Les mormons, première secte à apparaître dans le Pacifique, sont par exemple aujourd'hui fortement implantés en Polynésie Française et majoritaires aux îles Tonga⁶⁶. Signe des temps, de nombreuses sectes « bizarroïdes » ont également commencé à apparaître dans les années 50, en vertu du principe somme toute assez logique qu'il valait mieux attendre la fin du monde ou l'arrivée des extra-terrestres sous le doux soleil du Pacifique.

Toutes ces Eglises ont une influence très importante sur la population et la vie des communautés. Elles s'inscrivent également au sein de puissants réseaux religieux internationaux. Elles n'ont bien sûr pas toutes la même assise populaire ni la même approche de la politique, mais constituent des acteurs politiques incontournables aussi bien au niveau local qu'au niveau territorial ou international.

2.3.1. Une Eglise protestante enracinée dans la communauté Ma'ohi mais en déclin

Les missionnaires de la LMS ont bénéficié d'un monopole confessionnel de près de 50 ans à Tahiti et de près de 100 ans dans les îles Sous le Vent ainsi qu'aux îles Australes. Ces missionnaires rêvaient d'instaurer un système politique similaire à celui qu'ils connaissaient en Grande Bretagne où, rappelons-le, la Reine est également chef de l'Eglise anglicane. De fait, ils ont longtemps joué le rôle de relais d'influence de la couronne britannique au sein de la population polynésienne. Mais ces espoirs d'instaurer une théocratie missionnaire furent réduits à néant par l'instauration du protectorat français en 1842.

Minoritaire aux Tuamotu-Gambier et aux îles Marquises, l'Eglise évangélique est fortement implantée aux îles Australes ainsi que dans l'archipel de la Société, qui est de loin le plus peuplé du territoire. Elle est fortement concurrencée par l'Eglise catholique, mais surtout par les différentes sectes, et serait depuis peu devenue minoritaire à Tahiti. Autonome depuis 1963, cette Eglise est très centralisée et les décisions importantes sont prises par le Conseil Supérieur de l'Eglise, situé à Tahiti. La forte personnalité du chef actuel de l'EEPF⁶⁷, le pasteur Ihorai, et de son second, le pasteur « Taarii » Maraea, renforce encore le caractère centralisé de cette Eglise qui est à l'origine de fortes tensions au sein des paroisses des îles, les désaccords ayant parfois débouché sur de véritables schismes.

La quasi-totalité des pasteurs et des diacres protestants de Polynésie Française sont issus de la communauté Ma'ohi et manient la langue tahitienne à la perfection, ce qui confère à cette Eglise une assise populaire inégalée. Toutes les activités sociales, réunions, fêtes, séances de l'Assemblée Territoriale, etc. débutent traditionnellement par un sermon œcuménique prononcé en langue tahitienne par un pasteur ou un diacre.

L'Eglise évangélique bénéficie d'un poids moral considérable au niveau local, car les communautés sont très soudées autour de leur temple et les pasteurs sont profondément respectés par la population⁶⁸. Très proches des Polynésiens, ils sont également très présents dans la vie quotidienne des communes dont ils règlent dans une certaine mesure les activités et partagent les problèmes et les inquiétudes. De fait, l'action sociale de l'EEPF a toujours été très importante, les exemples les plus évidents étant la lutte contre l'alcoolisme⁶⁹, leur rôle dans le domaine de l'éducation des jeunes et des adultes, etc.

Mais l'EEPF est également une église très politisée, soutenant des thèses traditionnellement développées par les partis indépendantistes. L'action politique de l'Eglise évangélique suit aujourd'hui trois axes principaux : la défense de la langue tahitienne, les conséquences des essais nucléaires sur la population Ma'ohi et les problèmes fonciers. Ce sont là bien entendu des thèmes porteurs qui permettent, dans une certaine mesure, à l'EEPF de conserver son influence au sein de la population et de contraindre l'évolution des sectes. Mais ils correspondent

2.3.2. Une Eglise catholique en expansion et en voie d'océanisation

Interdits de séjour aux îles de la Société et aux îles Australes durant la quasi totalité du 19^{ème} siècle⁷⁰ par la volonté des missionnaires protestants, les prêtres catholiques se sont profondément implantés dans l'archipel des Gambier et aux îles Marquises. Ils ont évangélisé certaines îles des Tuamotu, mais ont dû y combattre l'influence des mormons et des sanitos, sans parler de l'hostilité des Paumotu⁷¹ et de l'administration française.

Ces archipels sont cependant peu peuplés et l'Eglise catholique est, aujourd'hui encore, surtout présente dans les milieux chinois, demis et métropolitains de Tahiti. Cette impression est renforcée par le fait que les prêtres d'origine polynésienne se comptent sur les doigts de la main⁷², contrairement aux pasteurs protestants qui sont en majorité Ma'ohi. Même à Raiatea, au cœur des îles Sous le Vent où la langue tahitienne est parlée par une majorité de la population, les sermons et la lecture de la Bible sont effectués en français et seuls quelques refrains en langue tahitienne ponctuent l'office religieux.

L'implantation de l'Eglise catholique en Polynésie Française a été compliquée par deux aspects « politiques ». Le premier fut indéniablement l'hostilité des fonctionnaires de la troisième république, pour qui laïcité était synonyme d'anticléricalité, c'est à dire en réalité d'anticatholicisme. Le deuxième tient au fait que, contrairement à la religion protestante qui incarnait directement la puissance britannique aux yeux des Polynésiens, l'Eglise catholique avait un caractère bicéphale qui les déroutait profondément. En effet, les missionnaires étaient français, mais affirmaient dépendre d'un Pape que l'administration coloniale ne reconnaissait pas elle-même⁷³.

Un autre problème qui a longtemps limité l'expansion de l'Eglise catholique en Polynésie est celui du célibat des prêtres, difficile à admettre pour les jeunes tahitiens qui considèrent la force physique et la virilité comme des vertus fondamentales. La religion catholique, par son caractère exclusif, semblait en fait réservée aux Européens et aux Chinois⁷⁴. La création des écoles de katetika, en 1970⁷⁵, et de diacres⁷⁶, en 1976, allait changer cet état de choses et ouvrir la porte de cette religion à la communauté Ma'ohi.

⁷⁰ L'interdiction de séjour des prêtres catholiques n'est levée qu'en 1889 aux îles Cook et en 1897 aux îles sous le vent. Seul l'aumônier de la marine est toléré à Tahiti par l'administration coloniale jusqu'à la promulgation du décret Mandel en janvier 1939 qui donne enfin un cadre juridique aux relations entre l'Etat et l'Eglise catholique.

Grâce à ces ministres du culte issus du milieu Ma'ohi, l'assise populaire de l'Eglise catholique évolua rapidement à partir du début des années 1980. Si l'EEPF conserve encore un certain avantage grâce aux pasteurs issus de la population locale, l'Eglise catholique perd petit à petit son image de religion des communautés chinoises, demies et métropolitaines pour s'intégrer dans le milieu Ma'ohi. Signe des temps, le leader charismatique du courant indépendantiste, Oscar Temaru, est catholique et maire d'une commune, Faa'a, en majorité catholique⁷⁷.

Contrairement à l'EEPF, l'Eglise catholique se refuse officiellement à faire de la politique. Le père Mazé, en 1940, a été le premier à décréter que les missions catholiques devaient « rester hors des querelles politiques dont elles furent si longtemps victimes »⁷⁸. Mais cela fut peut être dans une certaine mesure un vœu pieux... En effet, si cette affirmation correspondait peut-être à une réalité à Tahiti, où l'Eglise catholique est très longtemps restée minoritaire⁷⁹ malgré la présence d'une importante communauté métropolitaine, son rôle politique fut en revanche très important dans les archipels où elle bénéficia du monopole confessionnel, notamment aux îles Marquises et aux îles Gambier.

Les îles Marquises devinrent « colonie française » en 1842, alors que Tahiti ne se voyait imposé qu'un « simple » protectorat. Mais la France ne put envoyer qu'un faible nombre de fonctionnaires et ceux-ci étaient notoirement médiocres et inefficaces. Le pouvoir politique s'est donc naturellement tourné vers les missionnaires catholiques pour les aider à administrer et mettre en valeur ce territoire. Ces relations ne furent pas faciles, car l'administration ne soutenait pas de politique à long terme et des relents d'anticléricalisme réduisaient régulièrement à néant les efforts des prêtres et de la population⁸⁰.

L'Eglise catholique fut par ailleurs très active dans le domaine de l'éducation, en participant notamment à l'alphabétisation des jeunes sur toutes les îles où elle était implantée. Elle construisit en outre de nombreuses écoles de bon niveau, en particulier à Tahiti où elles concurrencent encore aujourd'hui les écoles publiques. Enfin, il faut souligner le rôle important et souvent méconnu joué par l'Eglise catholique dans l'enseignement des langues polynésiennes, qu'il s'agisse du tahitien, du marquisien, etc.

L'Eglise catholique est très active auprès des jeunes qu'elle encadre en organisant des camps de vacances dans les îles avoisinantes, des retraites, etc. grâce en particulier au MEJ⁸¹. L'Eglise fidélise les jeunes autour de la communauté religieuse, mais surtout cherche à redonner des références morales à une jeunesse désœuvrée et en manque de repères.

Cette Eglise est aujourd'hui en pleine expansion, en améliorant son assise au sein de la communauté Ma'ohi et en bénéficiant simultanément d'un afflux de métropolitains. L'Eglise protestante, fragilisée par la montée des sectes et par les tensions internes qui la secouent, cède

2.3.3. Les sectes mormones, ambassadeur du « modèle américain »

Les premiers missionnaires mormons ont débarqué à Tubuai, dans les îles Australes, en 1844. De là, ils vont gagner Tahiti, Huahine et Ana'a⁸² en 1845. Les missionnaires protestants, solidement implantés dans l'archipel de la Société, se sentent directement concurrencés par ces missionnaires anglophones qui peuvent passer pour des descendants du royaume britannique de Jéhovah et leur réservent un accueil des plus défavorables. De même, les pères catholiques qui ont fait vœu de chasteté supportent difficilement la présence de ces Américains polygames. La réglementation du financement des Eglises en 1850 par décret du gouverneur des EFO⁸³ met également fin à la pratique de la dîme, chose jusque là normale pour cette secte mormone dont l'un des buts sur terre est essentiellement lucratif.

Les mormons vont très facilement évangéliser l'atoll de Ana'a et les tensions avec les autres Eglises chrétiennes vont s'amplifier jusqu'à atteindre leur paroxysme en 1852, alors que les missionnaires américains venaient de quitter le territoire. De violents affrontements vont ainsi opposer la communauté mormone d'Ana'a aux catholiques. Le père Fouque est violemment battu et laissé pour mort. Pour couronner le tout, les mormons hissent ostensiblement le drapeau américain, marquant ainsi le refus de la présence française. La répression française sera terrible et les rapports entre les mormons et l'administration resteront par la suite empreints de méfiance⁸⁴.

La doctrine mormone est à nouveau prêchée en Polynésie en 1873, mais les missionnaires sont en réalité des membres de l'Eglise sanito, branche dissidente de l'Eglise mormone, « réorganisée » à la suite de la mort du prophète John Smith en 1844. Après 1892, la rivalité entre les mormons et les sanito va s'ajouter à celle qui oppose ces sectes aux Eglises protestante et catholique. Les rapports entre les missionnaires mormons et l'administration coloniale vont également rester très tendus, les mormons étant considérés, à tort ou à raison, comme des agents de promotion du modèle américain voire des agents américains tout court⁸⁵.

Toutes ces tensions et oppositions diverses vont contribuer à limiter l'expansion des Eglises mormones, qui représenteraient tout de même aujourd'hui entre 10% et 15% de la population de la Polynésie Française⁸⁶, ce chiffre étant en constante augmentation. La branche sanito cède peu à peu le pas à la branche mormone, cette dernière faisant preuve d'un prosélytisme agressif⁸⁷. tandis que la branche sanito, dont l'implantation sur le territoire est limitée aux Tuamotu du nord et à l'île de Tubuai, est un peu moins active.

Si la position officielle de ces deux sectes est de rester neutre sur le plan politique, la réalité en Polynésie est toute autre. Elles se sont toujours développées en opposition marquée vis à vis de la France et de la communauté « demie » et leur action politique au niveau local est sensible.

L'église sanito est en effet profondément enracinée au sein de la communauté Ma'ohi et son action dans le domaine de la défense de la culture et des valeurs polynésiennes par opposition aux valeurs occidentales apportées par la France est naturellement très importante. L'Eglise mormone, quant à elle, fait ouvertement la promotion du modèle américain et ses rapports avec l'administration française ont toujours été pour le moins conflictuels.

Les écoles mormones et sanito ont longtemps été interdites par l'administration française, mais quelques unes ont finalement été créées dans les années 1960⁸⁸. Les mormons ont abandonné l'enseignement scolaire traditionnel en 1982, car d'un niveau jugé trop faible et peu attractif. Les sanito ont quant à eux recentré leur action sur l'enseignement technique, notamment de la mécanique, de la menuiserie, etc., ainsi que la formation continue pour adultes, en particulier dans l'apprentissage de langues étrangères comme l'anglais et le japonais.

L'action sociale et éducative des sectes mormones, leur enracinement profond au sein de la population originaire des îles Tuamotu, leur position ouvertement pro-américaine et leur opposition marquée aux valeurs françaises et à la communauté « demie », en font des acteurs politiques à part entière au sein du territoire et des facteurs potentiels de déstabilisation de la société polynésienne.

2.3.4. Les autres sectes et religions implantées en Polynésie Française

On trouve de nombreuses autres sectes en Polynésie Française, la plupart étant d'origine américaine⁸⁹ et fondant leur message religieux sur la Bible. Les témoins de Jéhovah et les adventistes font partie de cette catégorie. Les adventistes arrivent en Polynésie en 1890 mais les missionnaires, d'origine américaine et australienne, ont le plus grand mal à s'intégrer du fait de la barrière de la langue. Cette église restera donc essentiellement anglophone jusqu'au début des années 50. Suivra ensuite une période francophone, mais la communauté adventiste, principalement implantée à Huahine et Raiatea, aux îles Sous le Vent, utilise aujourd'hui la langue polynésienne pour diffuser son message évangélique.

Les adventistes vont rencontrer les mêmes difficultés que les mormons vis à vis de l'administration coloniale française, à peu près pour les mêmes raisons, d'ailleurs. Ils sont pourtant, à l'opposé des églises protestantes, totalement opposés à tout engagement politique. Les consignes de l'Eglise adventiste sont extrêmement claires sur ce point mais, comme le souligne le sociologue Bruno Saura, cela n'empêche pas certains de ses membres de faire de la politique ni même d'occuper des fonctions électives⁹⁰. « Il n'y a bien sûr aucune conclusion à en tirer, si ce n'est que chez les adventistes, la politique, comme la religion, est une affaire de famille »⁹¹.

Ces sectes, en particulier les Témoins de Jéhovah, sont extrêmement actives et font preuve d'un prosélytisme agressif et très efficace. Elles s'implantent profondément au sein de la communauté Ma'ohi et, en grignotant progressivement l'influence de l'Eglise Evangélique (EPPF)

Le paysage religieux polynésien est loin d'être complet car il faudrait également citer les nombreuses autres Eglises, notamment les Eglises protestantes dissidentes⁹², ainsi que les petites communautés religieuses de Polynésie. Certaines d'entre elles, comme la petite communauté juive Sépharade de Tahiti, vivent entièrement repliées sur elles-mêmes, ne font aucun prosélytisme et répondent simplement au besoin d'une petite communauté immigrée ou expatriée de pratiquer leur religion.

On retrouve également de nombreuses sectes bizarroïdes, comme la secte « E.T. » qui défraya la chronique dans les années 1980 en s'installant sur un des îlots périphériques de Bora Bora pour y attendre le retour prochain des extra-terrestres. Ces sectes curieuses sont généralement coupées du monde extérieur et n'ont aucune action sur la société ou la politique locale.

2.4. LES SPECIFICITES DE LA POLITIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE

Le paysage politique en Polynésie Française est bien différent de celui de la métropole. Les Polynésiens n'ont véritablement commencé à occuper des fonctions électives qu'après leur accession à la nationalité française, en 1946. Les règles de fonctionnement de la vie politique locale furent ensuite rapidement fixées par quelques hommes politiques, dont Pouvanaa a Oopa qui introduisit l'usage de la langue tahitienne dans les débats publics et les campagnes électorales. Son discours politique, qui s'appuyait constamment sur les références bibliques, fut extrêmement novateur et touchait les Polynésiens au fond de leur cœur.

L'immense majorité des hommes politiques polynésiens est aujourd'hui originaire du territoire et rares sont ceux qui ne maîtrisent pas la langue Ma'ohi. Le mandat de maire d'une commune est une condition quasiment nécessaire pour accéder à un mandat plus important, qu'il s'agisse de celui de député, de conseiller territorial, etc. Il est difficile aujourd'hui d'avoir une carrière politique à l'échelle du Territoire sans s'appuyer sur un mandat de maire⁹³, même si un certain nombre de ministres territoriaux sont - ou ont été - dans ce cas.

Il n'y a pas, en Polynésie Française, de véritable clivage gauche / droite au sens traditionnel français métropolitain du terme, ce qui explique des retournements d'alliances parfois incompréhensibles pour un observateur non averti. Il est en réalité possible de distinguer plusieurs grands ensembles politiques distincts.

Le courant gaulliste est puissant et organisé autour de la personnalité très forte de Gaston Flosse, actuel président du territoire. Son parti, le Tahoera'a Huiraatira, est profondément implanté dans les milieux métropolitains et chinois, mais aussi au sein des communautés « demie » et Ma'ohi. Il dirige son parti d'une main de fer, mais a su s'entourer de lieutenants compétents et populaires, comme le maire de Bora Bora Gaston Tong Sang. Nul n'est éternel, mais la succession

Face aux gaullistes attachés à la France, on retrouve un courant indépendantiste dynamisé par le charisme d'Oscar Temaru⁹⁴, maire de Faa'a et président du Tavini Huira'atira⁹⁵. Ce parti a connu son apogée dans les années 1995-1996, lors de la crise politique qui a suivi la reprise des essais nucléaires dans le Pacifique. Il a amorcé, depuis l'arrêt des essais nucléaires, une face de déclin. Les autres partis indépendantistes que l'on a connu dans les années 80, comme le Ia Mana te Nuna'a à l'idéologique « socialiste autogestionnaire », ont aujourd'hui pratiquement disparu du paysage politique. On retrouve également de petits partis indépendantistes dans quelques communes isolées. Fortement minoritaires au sein du territoire, ceux-ci ne doivent cependant pas être négligés car ils correspondent aux aspirations d'une partie non négligeable de la population qui ne se reconnaît pas dans les courants représentés à l'Assemblée Territoriale.

Entre ces deux courants diamétralement opposés, on retrouve plusieurs « partis d'alliance » plus attachés à la personnalité de leur président qu'à une idéologie particulière. Cela permet bien sûr de comprendre les retournements d'alliances qui se produisent fréquemment au sein de l'Assemblée Territoriale. Ce non-alignement sur une doctrine figée leur permet de conserver une liberté de manœuvre importante mais les rend également plus sensibles aux influences extérieures, qu'elles proviennent des groupes financiers, religieux, etc.

Le paysage politique a été profondément modifié en novembre 2002 par la redistribution des sièges de conseillers territoriaux. Le nombre de sièges attribués aux archipels éloignés a été réduit de 2 tandis que les îles du Vent, sous-archipel dont l'île principale est Tahiti et qui regroupe les deux tiers de la population, se voyaient représentés par 10 sièges supplémentaires⁹⁶. Ce fait peut paraître normal si l'on considère le seul rapport entre le nombre d'élus et le nombre d'électeurs, mais il n'a fait qu'amplifier l'hégémonie de Tahiti sur les îles. Il faudrait en fait considérer le problème sous un angle différent et réaliser que les problèmes des îles sont à la fois importants et spécifiques et n'ont une chance d'être résolus qu'en sur-représentant les populations des archipels à l'Assemblée Territoriale.

La Polynésie Française bénéficie d'un statut d'autonomie de gestion depuis 1977. Cette autonomie était alors extrêmement limitée, mais elle fut renforcée en 1984 par le premier véritable statut d'autonomie interne qui voyait en particulier la reconnaissance de la langue tahitienne. Cette autonomie fut à nouveau renforcée en 1991, en particulier sur les plans économique et législatif. Le gouvernement territorial cherche aujourd'hui à obtenir le statut de « Pays d'Outre-mer », qui verrait notamment la reconnaissance de la citoyenneté polynésienne et la préférence à l'emploi de la main d'œuvre locale. Le débat politique s'est hélas concentré sur cette question statutaire depuis plus de vingt ans et cela a détourné les énergies des véritables problèmes que rencontre la société.

3. L'ACTION POLITIQUE DES EGLISES AU NIVEAU LOCAL

En Polynésie Française, l'action politique se situe à deux niveaux bien distincts : un niveau local, à l'échelle d'une commune ou d'une île, et un niveau territorial où les discussions politiques et les logiques de partis sont plus proches de ce que l'on connaît en métropole.

Les problèmes que les hommes politiques, en premier lieu les maires des communes, ont à résoudre au niveau local sont spécifiques à leur île ou à leur archipel. Ces problèmes et contraintes sont souvent différents d'un archipel à l'autre, mais sont surtout très différents entre Tahiti et « les îles », terme qui regroupe en fait le reste de la Polynésie Française. Les idéologies politiques importées de métropole s'appliquent également difficilement au niveau local, où les problèmes et préoccupations sont très éloignés de ceux des sociétés occidentales.

Les communes, telles que nous les connaissons actuellement, n'ont été créées qu'en 1972. Auparavant, seules les quelques villes les plus importantes comme Papeete ou Uturoa⁹⁷ avaient ce statut, le reste du territoire étant divisé en districts, les Mataeina'a. Les ministres du culte, ordonnés ou institués, ont toujours joué un rôle important au sein de leur communauté, réglé la vie quotidienne de leur concitoyens et, dans une certaine mesure, orienté leur manière de penser, même s'ils n'avaient pas de fonctions politiques officielles. Il s'est en réalité instauré de facto un partage du pouvoir politique au niveau local entre l'administration française et les Eglises.

3.1. UN COMPLEMENT INDISPENSABLE A L'ACTION DE L'ETAT

3.1.1. Les faiblesses du tissu administratif sur le Territoire

La colonisation française n'a eu en Polynésie, jusqu'à l'arrivée du CEP en 1963, qu'un but essentiellement lucratif. La question n'est pas ici de savoir si cette appropriation des richesses naturelles du territoire a rapporté de l'argent au colonisateur, il est en fait presque certain qu'il n'en a pas été ainsi. Le fait est que la présence française n'avait pas au départ pour but de développer les infrastructures du territoire, mais seulement de mettre en valeur les quelques îles qui pouvaient servir directement les intérêts économiques des colons. C'est ainsi que les gisements de phosphate de l'île de Makatea, dans les Tuamotu, furent exploités de manière intensive jusqu'à leur épuisement dans les années 50. Cette île fut alors désertée par ses habitants et perdit tout intérêt pour l'administration française.

Ce n'est que l'afflux de capitaux qui a accompagné, à partir de 1963, l'implantation du

Les institutions politiques et administratives, de même que le processus de développement économique, furent longtemps contrôlées de manière centralisée depuis Paris mais les actions et initiatives de la métropole furent souvent perçues localement comme découplées des réalités et marginales par rapport aux besoins fondamentaux de la population polynésienne. Cela a bien sûr été à l'origine de la revendication de l'autonomie interne, en particulier sur le plan économique, mais surtout les Eglises ont longtemps pallié cette insuffisance de l'Etat et agi comme moteur du changement politique et social. La conséquence immédiate fut la prise en charge par les Eglises de fonctions jusque là négligées par l'Etat comme la socialisation, la mobilisation des soutiens et des oppositions, la mise en valeur des richesses naturelles, l'instruction publique, la santé, etc.

L'Etat s'en est le plus souvent accommodé en dépit de quelques réactions d'opposition liées au fait que chez certains fonctionnaires de la troisième République, laïcité était souvent confondue avec anticléricalisme. L'église catholique fut curieusement la plus visée, comme en témoignent les problèmes qu'ont subi les écoles privées et les infirmières religieuses au début du 20^{ème} siècle⁹⁹.

Mais l'Eglise catholique, tout comme l'Eglise protestante, a rapidement buté sur le même problème qu'a rencontré l'administration française en Polynésie, celui du manque d'effectifs. En effet, plus d'une soixantaine d'îles sont habitées et il est très difficile, lorsque deux ou trois prêtres ou pasteurs ont la charge d'un archipel entier, d'assurer une présence régulière au sein des différentes communautés religieuses. Cela a motivé la création de séminaires destinés à former des ministres du culte polynésiens, en particulier de diacres et de servants laïcs des Eglises, ce qui a permis d'assurer une présence permanente au sein d'un nombre plus important de communautés isolées¹⁰⁰.

3.1.2. Le développement des ressources agricoles du Territoire

L'exploitation des ressources agricoles polynésiennes fut rapidement envisagée par les Européens. La Polynésie Française bénéficie en effet d'un climat extrêmement favorable à l'agriculture, car tout ou presque y pousse. Il est ainsi possible de produire aussi bien de la pomme de terre dans les îles Australes au climat plus frais, que des fruits tropicaux et de la vanille dans l'archipel de la Société ou que du coprah¹⁰¹ sur les atolls quasi désertiques des Tuamotu.

Les missionnaires catholiques et protestants furent en fait les premiers à se lancer dans l'agriculture ou l'élevage, bien avant les colons européens. Cela répondait à un besoin réel, car les faibles subsides que leurs accordaient les sociétés missionnaires de Londres ou de Paris n'étaient pas suffisants pour leur assurer des conditions de vie agréables. Les produits agricoles, comme par exemple l'Arrow Root, étaient ensuite vendus aux navires de passage, toujours plus nombreux à relâcher dans les îles de Polynésie. Les missionnaires, seuls Européens à parler couramment tahitien, jouèrent pendant très longtemps le rôle d'intermédiaires entre les Européens et les

Cela dit, le rôle des missionnaires ne s'est pas limité à celui d'intermédiaire commercial. Influents conseillers des chefs tahitiens puis, après la colonisation, des Tavana, ils participaient directement à l'organisation de la vie quotidienne de la communauté. Ce rôle était amplifié par l'absence de directives de l'administration coloniale dans les districts et les îles isolées¹⁰². Ils ont ainsi mis en application leurs connaissances en botanique et aidé les habitants à mettre en valeur les richesses de leurs terres. Les missionnaires sont ainsi à l'origine de la plantation des cocoteraies des Tuamotu¹⁰³, mais ont également créé de nouvelles races d'arbres fruitiers par croisements¹⁰⁴, appris aux Polynésiens à réaliser des greffes, etc.

Cette prise en main de la politique agricole au niveau local par les Eglises ne s'est pas faite sans provoquer de heurts avec l'administration coloniale, comme le montre l'exemple des pères aux îles Marquises¹⁰⁵. Ces frictions venaient surtout d'un manque de directives claires de la part de l'administration française et d'une absence de véritable politique agricole suivie à moyen ou long terme. Le pouvoir colonial restera en fait, jusqu'en 1960, très peu présent dans les archipels éloignés et peu au fait des problèmes ou des potentialités locales. Mais la plupart des gouverneurs virent également d'un très mauvais œil cette prise de pouvoir des Eglises sur la politique agricole, même si ce domaine restait inexploité par l'Etat.

Il y a eu quand même plusieurs tentatives de mise en valeur des ressources agricoles polynésiennes par les colons, mais elles sont toutes le résultat d'initiatives individuelles, aidées mais non provoquées par l'administration coloniale. On pourrait ainsi citer le jardin d'acclimatation créé en 1919 à Tahiti par Harrisson Smith, qui fut à l'origine de l'introduction de plusieurs centaines d'espèces végétales en Polynésie¹⁰⁶, ou encore celui de l'immense exploitation agricole d'Atimaono, située sur la côte ouest de l'île de Tahiti. Créée en 1862¹⁰⁷, elle s'étendait sur plusieurs centaines d'hectares et fut à l'origine de l'introduction de la main d'œuvre chinoise en Polynésie.

L'agriculture relève aujourd'hui de la responsabilité du Territoire mais reste encore un secteur délaissé car jugé non rentable, bien que primordial pour la stabilité de la société, en particulier dans les îles. L'action du gouvernement territorial se concentre sur plusieurs programmes « phares » à haute rentabilité comme la vanille¹⁰⁸ ou le « nono »¹⁰⁹ mais les autres secteurs de production, plus tournés vers le marché local, restent à l'état végétatif et aucun véritable objectif n'est fixé aux services de l'agriculture des îles. La cocoteraie est vieillissante et la production de coprah est en chute libre, y compris dans les Tuamotu, mais l'action du territoire dans ce domaine se limite à en subventionner la production¹¹⁰.

¹⁰² La création de services de l'agriculture dans les îles n'interviendra que dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Ces services resteront largement sous-dimensionnés et inefficaces jusque dans les années 1990.

¹⁰³ Le père Hervé Audran est à l'origine de la plantation des cocoteraies aux Tuamotu du centre (Napuka, Puka Puka, etc.) Paul Hodée, Tahiti 1834-1984, 150 ans de vie chrétienne en église, p. 318.

Il y a bien sûr eu des recherches pour créer des variétés de cocotiers mieux adaptées à la production, mais les plants sont introuvables et l'activité n'est de toute façon pas jugée suffisamment rentable. L'élevage est quant à lui totalement laissé à l'abandon¹¹¹ et il est encore aujourd'hui très difficile de bénéficier des services d'un vétérinaire dans les îles.

L'Etat n'a fait, depuis près de 150 ans, que bénéficier de l'action des Eglises dans le domaine agricole. Il n'a jamais mis en œuvre de politique cohérente de mise en valeur des ressources agricoles des différents archipels et s'en désintéresse aujourd'hui car ce secteur est, à juste titre, jugé non rentable. Les Eglises continuent donc aujourd'hui à se substituer à l'Etat et leur action se situe à deux niveaux. Le premier est la mise en œuvre d'une politique agricole sur les îles éloignées, en l'absence de directives du gouvernement. Le deuxième volet de l'action des Eglises est d'inciter les habitants des îles à ne pas abandonner leurs terres, en dépit de conditions de vie pénibles¹¹², et à ne surtout pas amplifier le phénomène d'exode « rural » des archipels vers Tahiti. Cela ne ferait en effet à terme qu'amplifier les problèmes sociaux et les tensions intercommunautaires qui menacent l'équilibre du territoire.

3.1.3. L'action des Eglises dans le domaine de l'éducation

Le principe d'une école libre et laïque n'est apparu en France métropolitaine qu'en 1882 sous l'impulsion de Jules Ferry. Il n'est donc pas anormal que l'administration coloniale française se soit totalement désintéressée de ce problème dans les EFO du 19^{ème} siècle, alors que la majorité des Polynésiens étaient seulement des « sujet français » et ne bénéficiaient pas des avantages liés au statut de « citoyen français ». Le nombre important d'îles et l'éloignement des archipels par rapport à l'île principale, Tahiti, fut là encore un fait aggravant, car il eût fallu construire des infrastructures scolaires sur chaque île et, surtout, y nommer de nombreux enseignants. Il paraît utile de préciser que l'administration coloniale n'avait ni la volonté ni la ressource humaine nécessaires à un tel projet.

Les missionnaires catholiques et protestants ont, là encore, comblé le vide laissé par l'Etat et se sont substitués à l'administration coloniale dans le domaine de l'éducation. Cette action avait, du moins au départ, un but intéressé car le fait d'alphabétiser la population Ma'ohi facilitait directement leur mission d'évangélisation des archipels¹¹³. En plus, le rôle d'instituteur conférait aux missionnaires un prestige extraordinaire auprès des habitants.

Les missionnaires ont, par leur enseignement bilingue franco-tahitien, véritablement sauvé la langue tahitienne. Ils s'appuyaient essentiellement pour cela sur la référence que constituait la Bible dont une traduction en tahitien avait été, rappelons-le, effectuée par les pasteurs et éditée en 1837. Les pasteurs et les prêtres catholiques ont donc naturellement continué à assurer l'enseignement de la langue tahitienne lorsqu'il fut décidé, au début des années 1980, de l'intégrer dans les programmes scolaires des écoles publiques du Territoire. Les premiers professeurs de

Même si l'on souligne souvent l'action des pasteurs en matière d'instruction, c'est l'Eglise catholique qui a eu le rôle prépondérant dans ce domaine, comme en témoigne le nombre important des écoles catholiques à Tahiti et dans les îles¹¹⁴ et surtout le fait que leur niveau soit suffisamment élevé pour qu'ils continuent à concurrencer l'enseignement public gratuit. Le coût de la scolarité au sein des écoles privées catholiques est en effet resté faible et les parents apprécient la discipline imposée aux élèves, l'encadrement des études obligatoires et le soutien apporté aux élèves, qui font parfois défaut aux écoles publiques.

D'autres Eglises ont ouvert des établissements scolaires en Polynésie, en premier lieu l'Eglise protestante dont l'Ecole Viénot¹¹⁵ est toujours réputée pour la qualité de son enseignement. Plus récemment, certaines sectes, notamment les mormons et les sanito, ont également ouvert des écoles, mais l'enseignement général qui y est dispensé reste d'un niveau faible. Elles sont en revanche en pointe dans le domaine de l'enseignement professionnel, de la formation pour adultes et de l'enseignement des langues étrangères qui, comme l'anglais et le japonais, sont très importantes pour un territoire dont l'économie est aujourd'hui fondée essentiellement sur le tourisme. Mais, là encore, l'enseignement n'est qu'une facette du prosélytisme de ces sectes.

Les ouvertures de ces écoles se sont effectuées sur fond de querelles de laïcité, mais aussi de compétition ouverte entre catholiques et protestants. La scolarisation des jeunes Polynésiens est pourtant à la base du développement de la Polynésie et, en même temps, une des causes fondamentales de ses problèmes sociaux. Or, de nombreuses îles isolées sont encore aujourd'hui privées d'infrastructures scolaires et les prêtres ou pasteurs ne peuvent assurer un enseignement de qualité que jusqu'à un certain point. Les jeunes sont ensuite obligés de quitter leur île pour se rendre dans une île plus importante, où ils seront scolarisés en général jusqu'à la classe de 3^{ème}, avant de finalement partir à Tahiti ou Raiatea, seules îles à disposer de lycées préparant au Baccalauréat ou de lycées d'enseignement professionnel. Les élèves désirant poursuivre leurs études au-delà du baccalauréat devront obligatoirement se rendre à Tahiti, en métropole ou à Hawaii pour entrer dans une université.

Mais toutes ces études ne sont pas faciles pour les jeunes Polynésiens qui viennent des archipels éloignés et qui vivent souvent en internat, séparés de leurs familles pendant de longues périodes. Les situations d'échec scolaire sont fréquentes mais les jeunes, d'une part par honte de l'échec, d'autre part parce qu'ils ont goûté à la vie « moderne » de Tahiti, ne veulent souvent plus retourner dans leur île d'origine. Enfin, les élèves qui réussissent leurs études trouvent rarement dans leur archipel de travail en rapport avec leur qualification et se trouvent ainsi dans l'obligation de vivre à Tahiti ou en métropole.

3.1.4. Le rôle des Eglises dans l'intégration sociale

La société polynésienne actuelle est visiblement en manque de repères. La Polynésie subit

De nombreuses affaires de corruption d'hommes politiques importants ont éclaté depuis quelques années, entraînant une perte de confiance importante de la population dans son administration territoriale. D'une manière générale, l'afflux de capitaux destinés à restructurer l'économie locale après la fin des essais nucléaires ne profite pas à tous de manière équitable, mais entraîne au sein de la population un attrait de l'argent facile et un refus des travaux durs et contraignants, l'idéal étant pour beaucoup un travail de fonctionnaire surrémunéré¹¹⁷.

La santé de la population est également en nette dégradation. L'alcoolisme a toujours été un problème majeur en Polynésie, mais depuis quelques années le diabète fait de véritables ravages au sein d'une population dont l'alimentation est à la fois trop riche et déséquilibrée. Enfin, la consommation du Pakalolo, en forte progression chez les jeunes Polynésiens, constitue un des problèmes les plus importants auquel les Eglises et le gouvernement territorial doivent aujourd'hui faire face.

Les institutions administratives de l'Etat et du Territoire font des efforts importants dans le domaine de l'action sociale et de la santé publique, mais elles sont confrontées à des problèmes d'une complexité et d'une ampleur telles qu'elles semblent aujourd'hui totalement dépassées par les événements. L'aide des Eglises a donc été activement sollicitée pour tenter d'enrayer la déstructuration de la société polynésienne. Le sociologue Bruno Saura remarquait déjà au début des années 1990, que : « en matière d'éducation, de formation de la jeunesse, d'hygiène et de contraception, un véritable passage de pouvoir s'est produit de facto entre les institutions administratives du territoire ou de l'Etat et celles créées par les Eglises »¹¹⁸

L'action des Eglises suit en fait deux axes d'effort principaux : d'une part en direction d'une jeunesse en quête de repères et confrontée à des situations d'échec scolaire ou professionnel, d'autre part vers les familles récemment immigrées à Tahiti en provenance des îles.

L'action en faveur de la jeunesse se caractérise principalement par un effort d'éducation et de formation professionnelle. Des centres de formation pour les jeunes en situation d'échec scolaire ont été créés dans les îles afin de tenter d'enrayer l'exode vers Tahiti tout en leur assurant une formation adaptée aux conditions de vie locales. Cette action est complétée par un encadrement des jeunes par les Eglises, en particulier durant les vacances scolaires. Les protestants et les catholiques ont introduit le scoutisme en Polynésie¹¹⁹, les catholiques ont créé le Mouvement ecclésiastique des jeunes (MEJ), mais le but de ces deux organisations est identique : donner aux jeunes le goût de l'effort, aiguïser leur curiosité intellectuelle, développer leur leadership naturel, etc. Il s'agit également de donner à ces jeunes des références morales, mais certaines Eglises ou sectes, notamment l'EPPF et l'Eglise sanito, vont plus loin et tentent de donner à ces jeunes de véritables références culturelles afin de forger leur identité Ma'ohi. Cela correspond certes à un besoin profond au sein de la société polynésienne actuelle mais est à terme susceptible d'exacerber les tensions ethniques, donc d'accentuer certains problèmes plutôt que de les résoudre.

Cette aide est importante pour les aider à s'intégrer au sein d'une société totalement différente de celle qu'elles connaissaient dans leurs îles d'origine, mais provoque cependant un phénomène de communautarisme préjudiciable à terme à la cohésion d'ensemble de la société polynésienne.

Les Eglises chrétiennes continuent à représenter une référence morale dans une société en perte de repères et leurs actions dans le domaine social reste très important, palliant dans une certaine mesure les insuffisances de l'Etat. Mais l'athéisme, qui ne touchait traditionnellement que les milieux métropolitains ou chinois, gagne aujourd'hui du terrain au sein des communautés « demie » et, dans une moindre mesure, Ma'ohi. Cela diminue l'impact de l'action des Eglises chrétiennes, concurrencées par ailleurs par des sectes très dynamiques qui diffusent des systèmes de valeurs bien différents et autrement plus dangereux pour l'équilibre et la stabilité de la société polynésienne.

3.2. LE SOUTIEN DES EGLISES, UN ENJEU DANS LES SCRUTINS LOCAUX

Les élections municipales représentent un enjeu politique de toute première importance en Polynésie, car le fait d'être maire d'une commune est pratiquement une condition nécessaire pour accéder à des responsabilités politiques plus importantes. Ces élections sont des épreuves personnelles pour les candidats plus que des tests pour leurs partis politiques et ne peuvent donc être considérées sous le seul angle des clivages politiques traditionnels. Le soutien direct des grands partis aux candidats aux élections municipales reste donc souvent assez faible. Il y a toutefois un contre-exemple de taille, le parti gaulliste Tahoeraa Huiraatira de Gaston Flosse, qui place stratégiquement ses candidats au niveau local sur l'ensemble de la Polynésie et les soutient activement durant les élections.

Le charisme des candidats, mais aussi leur popularité au sein de petites communes de quelques centaines d'électeurs, où tout le monde se connaît et où les liens familiaux sont essentiels¹²¹, sont donc les clés de la victoire aux élections municipales. Les facteurs religieux et ethniques, en particulier, sont des données fondamentales de l'élection. On assiste souvent à des alliances contre-nature entre des partis parfois diamétralement opposés sur l'échiquier politique, incompréhensibles si on les juge avec des yeux de métropolitains habitués aux clivages traditionnels droite-gauche. Une fois élu, le maire redevient membre de son parti et agit comme tel sur le plan territorial sans épiloguer sur les moyens qui ont permis cette élection.

Autre facteur important qui contribue à exclure la communauté métropolitaine de la vie politique locale, les débats et les campagnes politiques se font en langue tahitienne, sauf dans quelques communes de Tahiti où la langue française est utilisée. Cela avantage bien sûr les

L'EEPF, souvent très engagée sur le plan politique¹²², interdit par exemple aux pasteurs mais aussi, depuis 2001, aux diacres¹²³ de se présenter eux-mêmes aux élections et leur impose de choisir entre leur ministère et la carrière politique.

Quant à l'Eglise catholique, elle se refuse à faire de la politique politicienne, ce qui n'interdit pas, comme l'explique le père Hodée, l'engagement politique à titre personnel : « depuis toujours en Polynésie, l'Eglise catholique a été très réservée à l'égard des groupes politiques. Elle s'en trouve fort bien pour sa liberté évangélique. Mais cela ne veut pas dire que les catholiques, à titre personnel de croyants, n'aient pas à s'engager vigoureusement au service du développement économique et du débat politique. Ils ont à y apporter un sens des droits de l'homme, un respect de l'éminente dignité des pauvres, une fraternité tolérante par la promotion des libertés, un sens du caractère très relatif de l'argent et du pouvoir politique, plus nécessaires que jamais pour l'harmonie sociale et la paix civile »¹²⁴.

D'une manière générale, les Eglises soutiennent certains candidats, mais préfèrent rester en retrait et conserver un rôle d'arbitre. Cette position leur permet également de garder intacte leur autorité morale et leur influence sur les affaires de la commune. Mais le système n'est pas non plus verrouillé par les Eglises, car le candidat élu avec le soutien de l'Eglise dominante au sein de la commune n'appartient pas toujours à cette communauté religieuse. L'exemple d'Uturoa, dans l'île de Raiatea, est démonstratif car le maire de cette commune en majorité protestante et qui comporte une communauté catholique importante est, depuis 30 ans, Philippe Brotherson, un fidèle de l'Eglise adventiste.

La question de l'influence des Eglises dans les scrutins locaux est, on le voit, complexe. L'élection municipale en Polynésie Française est avant tout une affaire de candidat mais le soutien des grandes familles et des différentes Eglises de la commune est activement sollicité. L'appui des Eglises est même beaucoup plus important pour le résultat de l'élection que celui des partis politiques qui auraient plutôt tendance à attendre le résultat des urnes pour redessiner le paysage politique territorial.

3.3. DES ACTIVITES POLITIQUES IMPREGNEES DE REFERENCES RELIGIEUSES

En Polynésie, la religion légitime le verbe et les discours des hommes politiques sont souvent ponctués de citations tirées de la Bible, lorsqu'ils ne sont pas tout simplement écrit en suivant un style religieux. Les références bibliques utilisées par les hommes politiques ont pour but de capter leur auditoire, d'appuyer leur discours, de le légitimer et de rendre leur propre argumentation totalement irréfutable puisque inspirée directement du Livre.

phénomène d'identification du peuple polynésien au peuple d'Israël, dont l'Ancien Testament retrace en partie l'histoire¹²⁵.

L'administration coloniale a longtemps empêché les Polynésiens d'accéder aux postes de responsabilité, à la fonction publique et à l'administration. Les premiers hommes politiques Ma'ohi apparaissent en fait en 1946, après le retour du Bataillon du Pacifique, et leur objectif immédiat est d'obtenir leur reconnaissance par le pouvoir colonial. Imprégnés, comme Pouvanaa a Oopa, de culture biblique, il manient la langue tahitienne à la perfection, se réfèrent continuellement aux saintes Ecritures et s'adressent à la population comme à des membres d'un groupe de prière.

Surnommé le « Metua », le père, Pouvanaa n'était pas un prophète mais s'inscrivait dans une perspective de salut du peuple Ma'ohi, d'inspiration toute biblique. Il avait trois objectifs majeurs : faire admettre la langue tahitienne comme langue officielle¹²⁶, aboutir à une réforme foncière et instaurer l'impôt sur le revenu¹²⁷. Il est certain que Pouvanaa a marqué de son sceau la politique locale et instauré les règles du jeu politique, en particulier l'usage de la langue tahitienne pour les débats publics et les références bibliques dans les discours politiques.

Mais si, au début des années 50, les références à la Bible étaient naturelles chez des hommes politiques éduqués par les pasteurs ou les prêtres, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les hommes politiques sont souvent des « demis » issus d'un milieu favorisé et font des études longues au sein des universités françaises ou américaines. Les références bibliques que l'on retrouve régulièrement dans leurs discours obéissent plus à une mécanique électorale bien rôdée qu'à l'expression d'une culture biblique. En revanche, les Polynésiens issus de la communauté Ma'ohi restent toujours aussi sensibles à l'évocation des textes sacrés et aux références à la parole divine¹²⁸.

4. L'ACTION POLITIQUE DES EGLISES AU NIVEAU TERRITORIAL ET INTERNATIONAL

4.1. LES EGLISES, DES ACTEURS POLITIQUES A PART ENTIERE

Les partis politiques ont finement étudié les différents mécanismes d'influence des Eglises sur la population ainsi que les moyens de les mobiliser afin d'obtenir leur soutien pour les élections. Les Eglises ont, de leur côté, parfaitement compris l'importance que leur soutien pouvait représenter pour les partis et les candidats aux élections locales.

Cela représente bien sûr pour elles un moyen d'obtenir des subventions sans lesquelles elles ne pourraient fonctionner correctement ni gagner de nouveaux fidèles. Mais cela leur fournit également le moyen d'influencer la politique du territoire et les responsables politiques, afin que leurs actions soient conformes à la vision qu'elles ont de la société et de son évolution.

Les hommes politiques prennent donc soin de ne pas s'attirer les foudres des Eglises, en particulier des deux religions dominantes, l'EPPF et l'Eglise catholique. Cette allégeance du pouvoir politique peut d'ailleurs prendre des formes surprenantes : il y a de cela quelques années, un épisode du célèbre feuilleton « les oiseaux se cachent pour mourir » fut censuré car un prêtre y était montré ayant une relation amoureuse.

Plus récemment, en 1998, les Eglises ont fait tout leur possible pour interdire l'introduction de la télévision par satellite sur le Territoire afin que la perversion du monde moderne véhiculée par les films ne soit pas montrée à la population polynésienne. Mais, cette fois ci, les Eglises échouèrent devant la volonté affichée par le président du territoire, G. Flosse de fournir à la population des îles cette ouverture sur le monde extérieur dont elle était jusque là privée.

L'action des Eglises chrétiennes dans le domaine social est importante, on l'a vu, bien qu'elles fassent preuve d'un certain conservatisme, comme le prouvent les efforts mis en œuvre notamment par l'Eglise catholique pour empêcher la promulgation sur le territoire des lois relatives à l'IVG, à la contraception, etc. Cette attitude se rapproche d'ailleurs de ce que l'on peut observer dans certains états puritains des Etats-Unis.

Mais si le pouvoir politique subit les pressions et l'influence des Eglises, il sait aussi les utiliser à son profit dans les situations sociales complexes. Les Eglises sont ainsi souvent sollicitées pour assumer le rôle de médiateur lors des crises sociales graves qui secouent (trop) régulièrement le territoire depuis 1981. Elles offrent en effet l'avantage de ne pas pouvoir être accusées de

Ce rôle stabilisant dans une société déstructurée et en perte de repères est cependant limité par deux facteurs principaux : l'engagement politique des Eglises et le morcellement du paysage religieux provoqué par la multiplication des sectes. Les derniers recensements ne pouvaient légalement étudier l'appartenance religieuse des habitants de la Polynésie, mais de récents sondages montrent un net effritement de l'influence de l'EEPF, qui profite essentiellement aux sectes. L'Eglise catholique serait ainsi devenue majoritaire à Tahiti et l'EEPF aurait perdu sa position de religion dominante. Les deux Eglises principales du territoire ne disposent peut-être plus aujourd'hui de l'assise populaire suffisante pour peser efficacement sur la politique du gouvernement et lutter contre la déstructuration de la société ou les décisions arbitraires contraires à l'intérêt de la population.

4.2. UN SOUTIEN ACTIF AUX IDEES INDEPENDANTISTES

4.2.1. Une affirmation de l'identité polynésienne guidée par les Eglises

En Polynésie Française, deux Eglises ont aujourd'hui un discours et des actions destinés à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté Ma'ohi, il s'agit de l'EEPF et de l'Eglise sanito.

Les pasteurs et les diacres protestants sont en majorité issus de la communauté Ma'ohi dont ils partagent l'histoire, la culture et les difficultés actuelles. Ils sont animés, pour la plupart d'entre eux, de forts sentiments nationalistes et aimeraient voir la communauté Ma'ohi reconnue, retrouver sa dignité¹²⁹ et obtenir sa « liberté », c'est à dire une autonomie élargie vis à vis de la métropole. La situation de l'Eglise sanito, fortement implantée au sein de l'archipel des Tuamotu, est similaire, à cela près que les conditions de vie difficiles de ces communautés vivant sur des atolls isolés ont depuis longtemps contribué à souder la communauté « Paumotu » et à développer en elle un fort sentiment identitaire.

Ces sentiments nationalistes transparaissent forcément dans la manière d'agir de ces hommes d'église, qu'ils soient protestants ou sanito, ainsi que dans les conversations qu'ils ont avec les fidèles des groupes de prière. Cela alimente dans une certaine mesure la contestation de l'ordre social imposé par la France et profite indirectement aux partis et aux mouvements indépendantistes.

Le prosélytisme des Eglises chrétiennes vise principalement les jeunes adolescents à travers des organisations comme le scoutisme, ou bien pendant leurs études en métropole. Les étudiants polynésiens déracinés au sein de leurs universités françaises¹³⁰ sont également encadrés par les Eglises, en premier lieu par l'EEPF¹³¹. La nostalgie qu'ils éprouvent à l'égard de leur pays d'origine les pousse en effet à se regrouper en communautés et associations d'étudiants.

Cet encadrement prend des formes très variées : leçons de tahitien¹³², fêtes, soutien moral pendant l'année scolaire et en période d'examen, associations sportives, groupes folkloriques, etc. Les initiatives ne manquent pas et apportent un réel réconfort aux étudiants. Les pasteurs ont certainement besoin eux-mêmes de ce contact avec les jeunes de leur pays d'origine, dont ils partagent les racines et les références culturelles.

En plus de l'influence des pasteurs, les étudiants subissent en métropole l'influence de certains professeurs ou d'élèves à l'idéologie est proche de l'extrême-gauche et anticolonialiste. Le meilleur exemple est bien sûr Jacky Drollet et ses collègues du Ia mana te nunaa qui, peu de temps après la fin de leurs études en métropole, fondaient ce parti indépendantiste à l'idéologie « socialiste autogestionnaire ».

La prise de conscience des jeunes étudiants d'appartenir à une autre culture est d'autant plus facile qu'ils rencontrent souvent des difficultés à s'intégrer au sein de la société française et souffrent des différences qui existent avec les étudiants métropolitains. Ces jeunes quittent la Polynésie avec l'impression d'être des « demis » plus proches des Pōpō'a que des Ma'ohi mais reviennent en Polynésie avec le sentiment d'être Ma'ohi au fond de leur âme.

4.2.2. Le soutien de certaines Eglises aux thèses indépendantistes

La fin des essais nucléaires, l'autonomie interne de la Polynésie et la perspective de son accession au statut de « Pays d'outre mer » ont profondément déstabilisé les partis indépendantistes tahitiens¹³³. Privés de leur base contestataire traditionnelle, ils cherchent aujourd'hui à regagner leur influence, notamment grâce à la récupération des actions et des revendications sociales des Eglises.

L'Eglise catholique a eu par le passé des relations tendues avec l'administration française mais elle est aujourd'hui reconnue, intégrée et soutient le système politique et administratif actuel. Elle est favorable à l'autonomie interne, mais reste consciente du fait que l'accession de la Polynésie à l'indépendance aurait certainement pour elle des conséquences graves. L'exemple des Nouvelles-Hébrides¹³⁴ reste en fait dans toutes les mémoires.

Les îles Marquises ont d'ailleurs fait savoir à plusieurs reprises qu'elles envisageaient sérieusement de faire sécession et de rester françaises en cas d'accession du Territoire à l'indépendance. L'Eglise catholique, majoritaire dans cet archipel, n'est certainement pas absente de cette prise de position susceptible de surprendre certains « intellectuels » métropolitains pro-indépendantistes.

L'église mormone reste quant à elle véritablement inféodée à l'Eglise « mère » de Salt Lake City et serait certainement favorable à l'indépendance du Territoire et au départ des Français. L'église sanito, quant à elle, a une position encore plus radicale puisqu'elle soutient ouvertement les idées indépendantistes. Mais, fortement minoritaire, son action politique ne touche que les milieux

L'attitude de l'EEPF, fortement implantée à Tahiti et majoritaire dans l'archipel de la Société, est beaucoup plus lourde de conséquences pour la stabilité du territoire. Elle est fortement concurrencée par le prosélytisme actif des sectes, notamment des mormons et des témoins de Jéhovah, et aurait récemment perdu sa position d'Eglise majoritaire à Tahiti au profit de l'église catholique. Secouée de surcroît par de fortes tensions internes, elle cherche à refaire son unité et à regagner son influence au sein de la population en soutenant des idées traditionnellement diffusées par les partis indépendantistes.

Son action, présentée sous l'angle de la défense des intérêts et de la liberté du peuple Ma'ohi, suit trois axes principaux : la défense de la langue tahitienne, le soutien des populations confrontées aux conséquences des essais nucléaires, les problèmes de terres.

L'enseignement de la langue tahitienne lui a récemment échappé dans les écoles au profit de jeunes professeurs diplômés des universités. Mais si ces derniers ont reçu une formation pédagogique importante qui faisait peut-être défaut à certains pasteurs, ils n'ont certainement pas la même maîtrise de la langue tahitienne et de ses nuances que ces derniers. Le rôle des pasteurs reste donc essentiel dans ce domaine.

L'EEPF se déclarait, dès 1982, opposée aux essais nucléaires. Maintenant que le CEP a fermé, le discours a changé et porte à présent sur les conséquences de ces essais sur la santé de la population. L'association Mururoa e tatou¹³⁵, qui sert de tribune à ce discours, compte près de 1500 membres, pour la plupart des anciens travailleurs du CEP et leurs familles et est dirigé par deux pasteurs, John Doom et Taarii Maraea¹³⁶. Le problème soulevé ici par l'EEPF est bien réel et son action est certainement nécessaire, d'autant plus que l'Etat a toujours apposé le sceau du secret sur tout ce qui pouvait toucher de près ou de loin les essais nucléaires. Mais ce manque de transparence de la part de l'Etat et l'action de l'EEPF profite indirectement aux partis indépendantistes qui, comme le Tavini Huiraa-tira d'Oscar Temaru, développent les mêmes thèmes à des fins électorales.

Les problèmes fonciers sont tout aussi importants en Polynésie, d'autant plus que le développement du tourisme et l'augmentation du prix des terrains suscite bien des convoitises. L'attachement du Polynésien à sa terre reste encore aujourd'hui profond et ses ancêtres y sont souvent inhumés¹³⁷. Pour lui, « le fenua, la terre, est un espace communautaire, un symbole affectif et social avant d'être une propriété foncière ou un bien économique dans la mentalité polynésienne »¹³⁸. De nombreux terrains sont aujourd'hui dans l'indivision et il est parfois difficile de retrouver tous les ayant-droits. Les titres de propriété antérieurs à 1880 ne sont en outre pas toujours reconnus par les tribunaux car ils peuvent comporter certaines dispositions contraires à la loi française¹³⁹. L'action de l'EEPF dans ce domaine met donc souvent en cause les abus passés de l'administration coloniale. Mais les Polynésiens ont également grand besoin d'être défendus contre les abus actuels des promoteurs et l'Eglise protestante offre l'avantage d'être insensible à leurs tentatives de corruption, ce qui n'est pas toujours le cas des autres acteurs politiques du territoire.

L'EEPF peut paraître aujourd'hui à la pointe de la contestation politique et sociale Ma'ohi, mais son action est nécessaire dans une société en manque de repères et surtout vouée au culte de l'argent. Ces prises de position bénéficient indirectement aux partis indépendantistes, mais cela vient surtout du fait que les partis politiques traditionnels ne se penchent pas suffisamment sur les véritables problèmes sociaux qui touchent la population polynésienne. On ne peut à la fois regretter qu'un parti extrémiste exploite une situation d'inégalité flagrante et refuser de s'attaquer aux causes des problèmes. L'EEPF a entièrement raison de défendre les intérêts des Polynésiens, au gouvernement territorial de prendre le relais sur le plan politique et législatif.

Mais comme dans tous les domaines sensibles, l'EEPF peut parfois être aveuglée par des considérations idéologiques et son action peut rapidement devenir partielle ou engagée. Les événements de Nouvelle Calédonie furent à ce titre particulièrement démonstratifs, car les pasteurs s'engagèrent ouvertement en faveur des Kanakes et manquèrent parfois de lucidité¹⁴⁰.

4.3. DES EGLISES SOUMISES AUX INFLUENCES INTERNATIONALES

4.3.1. L'autonomie des Eglises chrétiennes polynésiennes

Les Eglises mormone, sanito, adventiste, etc. sont encore aujourd'hui directement soumises à leurs églises mères qui sont souvent installées sur le territoire américain. L'Eglise catholique et l'EEPF ont pour leur part gagné leur autonomie par rapport à leurs directions européennes dans les années 1960.

L'autonomie de l'EEPF par rapport à la société missionnaire de Paris fut obtenue en 1963 et a, selon B. Saura, « servi de modèle à la revendication politique d'autonomie vis à vis de la métropole, tant son esprit était large et son retentissement fut important »¹⁴¹.

La nouvelle organisation de l'EEPF est à la fois démocratique, puisque les dirigeants sont élus par les membres baptisés des communautés protestantes, et extrêmement centralisée, le Conseil Supérieur dirigé par le pasteur Ihorai imposant ses décisions à l'ensemble des pasteurs. Le synode annuel de l'EEPF joue cependant un rôle important dans l'élaboration des grandes orientations de l'action de l'Eglise. Ce mode de fonctionnement apparente l'EEPF à une organisation quasi gouvernementale qui est devenue, en Polynésie, un véritable « Etat dans l'Etat »¹⁴². Le président de la Société des Missions Evangéliques de Paris avait beau rappeler en 1963 que l'Eglise devait respecter la vocation de l'Etat et qu'il fallait « rendre à César ce qui était à César et à Dieu ce qui était à Dieu », un pasteur polynésien rappelait récemment que « même César appartenait à Dieu », ce qui en disait long sur la place donnée par l'EEPF à l'administration au sein de la société.

4.3.2. Les organisations religieuses internationales

La prise de distance des Eglises chrétiennes vis à vis de la France s'accompagna cependant d'une intégration accrue dans un univers religieux régional et international dominé par un monde anglo-saxon, anglophone et parfois francophobe.

L'Eglise catholique fait aujourd'hui partie de la CEPAC¹⁴³, qui regroupe les diocèses des archipels du Pacifique et assure la formation des prêtres au sein du séminaire régional du Pacifique, situé à Suva aux îles Fidji. Si l'Eglise catholique polynésienne reste globalement en retrait sur le plan politique, en revanche la CEPAC a plusieurs fois défrayé la chronique par ses prises de position antinucléaires et antifrançaises¹⁴⁴.

L'EEPF est également intégrée au sein des puissantes organisations internationales protestantes du Pacifique, très nombreuses du fait de la prédominance historique du protestantisme dans cette région du monde. Elle participe ainsi aux conférences du PCC (Pacific Churches Conference), de la COE (Conférence Œcuménique des Eglises, à laquelle est d'ailleurs conviée la CEPAC depuis 1948) et de la CEVAA (Communauté Evangélique d'Action Apostolique).

La COE est fortement engagé dans un soutien presque inconditionnel aux divers mouvements indépendantistes, comme en témoigne son action durant les événements de Nouvelle Calédonie. Elle soutient financièrement plusieurs partis indépendantistes polynésiens et défraya également la chronique par son soutien aux kanakes ainsi qu'aux rebelles du Zimbabwe. La COE adopta par ailleurs en 1983 une résolution condamnant les essais nucléaires français dans le Pacifique et stigmatisant « la menace que représentent pour l'identité culturelle du Pacifique les structures coloniales et néocoloniales, avec les corporations transnationales, les media étrangers et le tourisme ».

Les organisations comme le PCC et la COE attisent par ailleurs les tensions ethniques, comme ce fut le cas au Vanuatu en 1980, mais aussi en Calédonie, en Polynésie, etc. et servent les intérêts d'acteurs étatiques désireux d'augmenter leur influence sur la région, surtout si cela pouvait en évincer la France. Leur influence sur les églises des territoires français d'outre mer sont particulièrement néfastes pour la stabilité et le développement des archipels, car elles ne proposent aucune alternative à la présence de la France, leur action se limitant hélas à attiser les tensions ethniques, sociales et religieuses.

4.3.3. L'influence des puissances régionales

La Polynésie est encore aujourd'hui un territoire convoité du fait de sa situation centrale au sein du Pacifique et de l'importance de ses infrastructures, même si celles-ci se dégraderaient rapidement en cas d'accession à l'indépendance.

et subissent encore aujourd'hui une politique ouvertement discriminatoire de la part du gouvernement néo-zélandais¹⁴⁵.

Les sentiments antifrçais ont atteint leur paroxysme en Nouvelle Zélande pendant la crise calédonienne, dans les années 1980, mais surtout après la désastreuse affaire du Rainbow Warrior, coulé dans le port d'Auckland par des agents secrets français. La Nouvelle Zélande, durant toutes ces années noires, s'est servi à outrance de l'EEPF comme d'un relais d'influence de l'action et de ses idées antifrçaises. L'action de ce pays vis à vis de la France est moins virulente depuis la fin des essais nucléaires en Polynésie Française et surtout depuis le retrait de Mr Lange de la vie politique. Mais les résultats de cette politique antifrçaise mise en œuvre dans les années 1980 se font en fait sentir aujourd'hui, selon un phénomène de retardement. Les idées diffusées à cette époque touchèrent en effet surtout les jeunes qui aujourd'hui se trouvent à des postes importants, notamment dans la politique et au sein des Eglises.

L'Australie a également mis en oeuvre, durant les années 1980, une politique de soutien direct au mouvement indépendantiste kanake¹⁴⁶, mais elle était surtout destinée à affaiblir la France dans la sphère d'influence australienne et prit fin au milieu des années 1990. L'Australie n'a jamais aidé directement les mouvements indépendantistes polynésiens, mais son influence indirecte par un phénomène de contagion ne peut pas être négligée. Depuis la crise du Timor oriental, les rapports entre la France et l'Australie se sont normalisés et une amélioration très sensible se fait sentir aujourd'hui, en particulier sur le plan de la coopération militaire dans le Pacifique.

L'influence américaine est extrêmement importante dans cette région, même si l'objectif principal des USA reste la recherche de la plus grande stabilité dans ce qui serait une zone d'appui stratégique en cas de confrontation directe avec la Chine. L'Eglise mormone joue en Polynésie, comme dans d'autres archipels dont les Tonga¹⁴⁷, le rôle de relais d'influence des USA et d'ambassadeur du modèle américain. Elle constitue en outre pour le gouvernement américain une source de renseignements privilégiée du fait de son implantation au sein de la population Ma'ohi.

4.3.4. Les mécanismes de financement des Eglises

Le financement des Eglises a toujours été une question importante car il a des implications directes sur leur autonomie, leur influence et leur rayonnement. Tout au long du 19^{ème} siècle, les missionnaires ont commercé avec les navires de passage pour se garantir un salaire décent que leur mission de Londres ou de Paris n'était pas en mesure de leur fournir. Ce temps est aujourd'hui révolu et le financement des Eglises s'effectue à présent de deux manières : la contribution des fidèles et les subventions publiques.

L'importance de la masse monétaire qui circule en Polynésie permet de maintenir la contribution des fidèles à un niveau élevé mais, inversement, le coût de la vie très élevé impose aux Eglises de disposer de sommes considérables pour fonctionner.

En 1990, les contributions des fidèles représentaient près de 95% des recettes budgétaires de l'Eglise sanito mais cette contribution ne représente pas une masse monétaire importante, ce qui limite quelque peu sa capacité d'action. Cette Eglise est en effet principalement implantée dans des archipels pauvres, aux Tuamotu et aux Australes, et ses fidèles rencontrent également des difficultés pour atteindre l'objectif de 10% du salaire correspondant à la dîme.

Le train de vie de l'Eglise mormone de Tahiti est tel que les contributions des fidèles, pour importantes qu'elles soient, sont largement insuffisantes. Elle reçoit donc des contributions importantes de l'Eglise mère de Salt Lake City, dans l'Utah, qui lui permettent de financer la construction de ses lieux de cultes ainsi que son œuvre d'évangélisation des archipels.

L'Eglise catholique ne pratique pas la dîme et les quêtes qui sont effectuées durant les offices, du fait de leur caractère non obligatoire, restent modestes. Elle reçoit en revanche une contribution financière importante de Rome qui lui permet de fonctionner correctement, en particulier de rétribuer les ministres du culte et d'entretenir les églises.

Les modes de financement de l'EEPF sont autrement plus intéressants et originaux : outre les contributions volontaires, chaque année se déroule la traditionnelle collecte du mois de mai, le Aufauraa Mè. En une sorte de compétition ouverte, chaque commune, chaque Amuira'a se doit de collecter plus d'argent que l'année précédente. Les sommes importantes qui sont ainsi levées sont centralisées au siège de l'EEPF à Tahiti qui se charge ensuite de leur redistribution¹⁵⁰. Ce mode de gestion est cependant à l'origine de tensions importantes qui s'exprimèrent parfois violemment, comme ce fut le cas à Raiatea en 1998. Le pasteur de la commune de Tevaitoa, Tupu, avait alors tenté de conserver au sein de sa paroisse le fruit de la collecte du Mè pour réparer le temple endommagé l'année précédente par un cyclone. Refus catégorique de l'EEPF qui ne voulait certainement pas créer un tel précédent mais qui provoqua un véritable front d'opposition dans cette île traditionnellement très frondeuse¹⁵¹. Un nouveau schisme au sein de l'EEPF fut évité de peu mais la fracture resta bien réelle.

Les Eglises, mais aussi les sectes, reçoivent des subventions importantes du gouvernement territorial¹⁵², tirant ainsi profit de la richesse du Territoire et de la manne financière accordée par la métropole dans le cadre de l'après-CEP. Ces subventions leur permettent de financer leurs programmes sociaux¹⁵³, mais tous ces moyens financiers ne parviennent pas à enrayer la déstructuration de la société polynésienne et la progression inexorable des sectes, ni la perte régulière d'influence de l'EEPF. Un pasteur déclarait d'ailleurs récemment que le salut de l'EEPF pourrait venir de « moins d'argent, mais plus de spiritualité ».

Une part importante de ces subventions sert à financer les programmes d'utilité publique des Eglises comme l'enseignement ou l'action sociale. Mais, outre ces subventions régulières et parfaitement justifiées par le fait qu'elles remplissent un rôle théoriquement dévolu à l'Etat ou au

Le montant de ces subventions publiques est extrêmement variable et n'obéit à aucun critère rationnel, comme pourrait l'être par exemple la proportion des fidèles au sein de la commune. De plus, comme le faisait remarquer Bruno Saura, « le montant de ces subventions s'est considérablement accru, et chaque période électorale est marquée par une inflation évidente en ce domaine »¹⁵⁴.

Ces subventions sont clairement à but électoral, car les paroisses et les Amuira'a représentent des groupes de pression importants et dont l'influence sur le résultat des élections est réelle. Il est en revanche plus difficile de mesurer l'impact réel de ces offrandes-subventions sur l'attitude des Eglises, pasteurs et diacres durant la campagne et le scrutin. Une chose est sûre, les candidats sortants sont quasiment tenus de le faire et tout manquement à la règle bénéficierait certainement à un candidat d'opposition.

5. CONCLUSION

La Polynésie Française a dû faire face à trois défis majeurs depuis la création du Centre d'essais dans le Pacifique en 1965 : maîtriser l'inflation, empêcher la spéculation et juguler les migrations internes de main d'œuvre. Dans chacun de ces trois domaines, l'action de l'Etat français puis, à partir de 1984, du gouvernement territorial s'est soldée par un échec. La société polynésienne actuelle est en quête de son identité et en manque de repères. Tahiti est devenue une capitale hypertrophiée et ne peut plus intégrer l'afflux des populations originaires des îles à la recherche d'un mieux-être qu'ils ne trouvent pas. Les tensions sociales sont exacerbées, les disparités économiques flagrantes. L'individualisme, le communautarisme et la tentation de l'argent facile ont pris le pas sur la solidarité et le développement durable.

Les partis politiques traditionnels, dont une grande partie de l'attention était jusque là focalisée sur la question de l'évolution statutaire vers une véritable autonomie interne, n'ont su prévenir cette déstructuration sociale.

Le salut de la Polynésie Française réside certainement, comme ce fut le cas pendant près de deux siècles, en une action concertée de l'Etat, donc en fait du gouvernement territorial, et des deux Eglises chrétiennes « responsables ». Elles seules sont capables de redonner une référence éthique au développement du Territoire, mais aussi de jouer un rôle de contre-pouvoir politique. Face à l'urgence de la situation, l'EPPF et l'Eglise catholique devraient faire fi des clivages du passé et unir leurs efforts pour chercher ensemble une solution à la crise chronique qui sévit en Polynésie. Elles sont en effet toutes les deux riches de leur expérience missionnaire et connaissent parfaitement les problèmes à résoudre.

Annexe II

Mémento des principales religions et sectes représentées en Polynésie.

1. L'Eglise catholique : (Source : Larousse encyclopédique 2000)

Religion des chrétiens qui reconnaissent l'autorité du pape en matière de dogme et de morale. Le catholicisme regroupe à la fois les institutions, la doctrine et les fidèles du groupe chrétien rassemblé dans l'Eglise romaine sous l'autorité spirituelle du Pape, évêque de Rome et successeur de l'apôtre Pierre. Le mot « catholique » fut employé depuis le début du II^{ème} siècle pour caractériser l'Eglise du Christ, et l'ensemble des chrétiens d'aujourd'hui se réfèrent encore à la règle de foi du concile de Constantinople (381), où il est dit : « nous croyons en l'Eglise une, sainte, catholique ». Cependant, seule l'Eglise qui a son centre à Rome a retenu ce titre ancien.

Fondement et doctrine. Le catholicisme, qui s'exprime dans une communauté de foi, de vie sacramentelle et de spiritualité, repose sur un triple fondement : l'Ecriture, qui est parole de Dieu ; la Tradition, qui est continuité de la présence et de l'action divine ; l'Eglise, considérée comme dépositaire et seule interprète des vérités de foi ainsi que des règles morales. Le souci de pureté doctrinale ou d'orthodoxie, qui a donné lieu parfois à l'intolérance et à l'esprit de persécution, vient de ce que, aux yeux du catholicisme, la vérité révélée ne peut être livrée à l'interprétation individuelle ou sectaire : il ne saurait y avoir plusieurs Eglises chrétiennes dont chacune comprendrait à sa manière propre le message de Jésus.

Cette unité doctrinale est parallèle à l'unité ecclésiale présidée par le pape, auquel est subordonnée l'autorité des évêques responsables des Eglises locales, ou diocèses. Le pouvoir de la papauté a pris parfois les allures de la souveraineté temporelle et s'est développé, au sein de l'institution ecclésiale elle-même, dans le sens d'un centralisme romain que le deuxième concile du Vatican (1962-1965) tenta d'assouplir au profit d'une autorité collégiale associant les évêques au gouvernement de l'Eglise et de formes de concertation avec les laïcs eux-mêmes.

Le catholicisme compte dans le monde actuel environ 870 millions de baptisés. Il est traversé par des courants doctrinaux divergents (traditionalisme, théologie de la libération, mouvements pentecôtistes ou charismatiques) qui cependant ne tombent qu'exceptionnellement dans la dissidence.

2. L'Eglise Evangélique (anglicane) : (Source : Larousse encyclopédique 2000)

L'anglicanisme est l'Eglise officielle de l'Angleterre, reconnaissant pour son chef le souverain du royaume, depuis la rupture d'Henri VIII avec Rome (1534) ; sa doctrine, ses institutions.

Les débuts. Amorcé au XIV^{ème} siècle avec un théologien d'Oxford, John Wycliffe, le mouvement réformateur de Luther et Calvin a pris une forme très particulière en Angleterre. Il y fut la conséquence de l'action de tel ou tel prédicateur, mais d'un problème matrimonial du souverain. Henri VIII n'arrivant pas à faire annuler par le pape Clément VII un premier mariage, brava

L'institutionnalisation. La véritable instauratrice de l'Eglise d'Angleterre est Elisabeth I, fille d'Henri VIII et d'Anne Boleyn. Avec son Acte de suprématie et son Acte d'uniformité (1559) et surtout avec les 39 articles de religion (1563), elle cherche à stabiliser l'Eglise anglicane dans une voie moyenne entre le calvinisme extrême et le catholicisme romain. Elle se donne le titre, que reprendront ses successeurs, de modératrice suprême, mais ne s'arroge par là aucun droit sur la Doctrine. Dès la fin du XVIème siècle, l'anglicanisme est traversé par deux tendances qui deviendront la Haute Eglise (High Church), soucieuse de garder la liturgie et la hiérarchie catholiques, et la Basse Eglise (Low Church), plus proche du calvinisme. Au XVIIIème siècle s'y ajoute la Large Eglise (Broad Church), qui veut défendre l'unité protestante et met l'accent sur la morale individuelle.

L'anglicanisme dans le monde. A l'Eglise d'Angleterre, qui comprend 45 diocèses, se rattachent l'Eglise dite épiscopaliennne des USA et les communautés homologues des dominions et des missions. Cette « communion anglicane », dont le primat est l'archevêque de Canterbury, compte quelque 60 millions de membres avec environ 400 évêques (dont Desmond Tutu, évêque de Johannesburg et prix Nobel de la paix en 1984 pour sa lutte contre l'Apartheid). Elle prend une part active au mouvement œcuménique, multipliant les rencontres avec les catholiques et les orthodoxes.

3. L'Église de J.-C. des saints des derniers jours (mormons) : (Source Quid on line - 2002)

Origine :

1830 fondée par Joseph Smith (1805-44) " après une visite de Dieu et de Jésus-Christ " sur la colline de Cumorah près de Palmyra (New York, USA), aujourd'hui lieu saint de l'Église.

1844 Smith présente sa candidature à la présidence des USA, 1 émeute éclate, son frère et lui sont arrêtés et tués par la foule dans leur prison (le 27-6).

1847 les mormons s'établissent près du lac Salé au pied des monts Uinta sous le gouvernement de leur 2e prophète, Brigham Young (1801-77), après avoir franchi le Missouri gelé.

1847-69 État indépendant du Déseret (nom tiré du Livre de Mormon voulant dire abeille).

1850 intégré à l'Union américaine (territoire de l'Utah) après construction du chemin de fer du Pacifique. 1861-68 superficie réduite.

1896 l'Utah constitué en État, les mormons dirigent économie et administration.

1985 Salt Lake City : Hofmann, faussaire de documents historiques et tueur par colis piégé (2 victimes), est démasqué alors qu'il tentait de vendre à l'Église une pseudo-lettre de la " Salamandre blanche " de Martin Harris.

Polygamie : selon l'exemple des prophètes de l'Ancien Testament, David, Salomon, le " mariage plural " se faisait avec l'accord de la 1re épouse, pratiqué par 2 % des mormons, autorisé par le prophète ; Brigham Young (17 épouses, 56 enfants) l'avait prônée pour que leur nombre augmente rapidement. Abolie le 6-10-1890, une branche dissidente (et excommuniée) des mormons la rétablit en 1955 au Mexique et aux USA (40 000 membres, dont 5 000 à Colorado City). Les différentes " tribus " polygamiques ont fondé des coopératives prospères.

Recherches généalogiques : selon un texte de l'apôtre Paul (1 Corinthiens, 15-29), tout croyant peut obtenir par procuration le baptême rétroactif (c.-à-d. le salut) de ses ancêtres. Chacun prend donc à cœur de rechercher sa généalogie. Les Églises locales ont le devoir de collaborer à ces recherches. Des microfilms portant sur 14 milliards d'individus ont été stockés à Little Cotton-wood Canyon (Utah) dans des tunnels aménagés. L'Église a mis au point un logiciel pour micro-ordinateur.

Vie sociale : accent mis sur vie de famille, morale, civisme, service. Les mormons s'abstiennent de boire de l'alcool et de fumer.

Organisation : siège international : Salt Lake City (USA). Pt (prophète, voyant et révélateur) : 1985 Ezra Benzon († 29-5-1994 à 94 ans) ; 1994 (5-6) Howard W. Hunter (1907/3-3-1995) ; 1995 (12-3) Gordon Hinckley (né 23-6-1910), assisté de 2 conseillers et 12 apôtres. Prêtrise : 2 degrés : à 12 ans (prêtre d'Aaron) ; à 18 ans (prêtre de Melchisédech) ; depuis 1978, accordée à toutes races.

Tout mormon, entre 19 ans et 23 ans, peut accomplir une mission d'évangélisation à l'étranger (pendant 18 mois pour les femmes et 24 mois pour les hommes) à ses frais, ainsi que les couples (sans enfants à charge) entre 40 et 60 ans.

Au niveau local, les membres sont regroupés par paroisses (200 à 600 personnes) dirigées par un évêque ayant famille et profession. Plusieurs paroisses constituent un pieu (allusion aux pieux soutenant le tabernacle d'Israël dans l'Ancien Testament) : 2 000 à 4 000 fidèles dirigés par un Pt assisté d'officiers de pieu nommés par lui. Finances : les fidèles donnent 10 % de leurs revenus annuels selon la loi de la dîme de la Bible (Abraham paya la dîme à Melchisédech)

4. Église réorganisée de J.-C. des saints des derniers jours (sanito) : (Source Quid on line - 2002)

Origine : continuation légale du mouvement après l'assassinat de Joseph Smith en 1844 (jugement du 23-2-1880, Lake County, Ohio). Dirigée actuellement par W.B. Smith, arrière-petit-fils du fondateur. D'après un document récemment découvert, son grand-père, Joseph Smith II, aurait bien désigné son père Joseph Smith III comme successeur légitime à la tête de l'Église mormone.

Cependant le Collège des 12 apôtres, qui dirige l'Église (non réorganisée), estime que le document découvert est une bénédiction, non une désignation. Ordination de femmes depuis 1984.

Doctrines : croit que la volonté divine pour l'homme se trouve dans les Écritures et dans la révélation

5. Les témoins de Jéhovah : (Source Quid on line - 2002)

Nom. Tiré d'un passage biblique (Isaïe 43 : 10) selon lequel les serviteurs de Dieu sont ses témoins. Adopté en 1931 (auparavant, connus sous le nom « d'Étudiants de la Bible »).

Origine.

1870 Charles Taze Russell (1852-1916) entreprend l'étude de la Bible avec quelques associés (Pennsylvanie, USA).

1877 le livre les Trois Mondes identifie la date de 1914 à celle de la fin du « temps des Gentils » mentionnée par Jésus, commencé en 607 av. J.-C. avec la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor.

1879 1^{er} numéro de la Tour de Garde destiné à favoriser l'étude et l'enseignement de la Bible.

1933-45 en Allemagne, environ 10 000 témoins emprisonnés (soit 1 sur 2). Plusieurs milliers meurent dans les camps de concentration.

Croyances. Fondées sur la Bible. Un Dieu unique, le Père (Jéhovah), est le créateur de toutes choses. Son Fils créé esprit devint plus tard l'homme Jésus. L'Esprit-Saint est la force active invisible de Dieu. Rejettent l'immortalité de l'âme et les supplices éternels. Pensent que les événements survenus depuis 1914 accomplissent les prophéties de Jésus sur le " temps de la fin " consignées dans les Évangiles. Croient à une intervention divine prochaine qui fera disparaître la méchanceté de la Terre, après quoi survivants et ressuscités transformeront notre planète en Paradis. Les témoins prêchent de maison en maison. Œuvre financée par des offrandes volontaires. Pas de hiérarchie, pas de quête.

Principes. Ceux du christianisme. S'appliquent à garder un haut niveau de moralité. Rejettent drogue, tabac, avortement. Suivent le principe mentionné dans le livre des Actes (15 : 29) demandant de s'abstenir de sang (refusent viandes non saignées, transfusions, mais ont recours aux alternatives et aux techniques de substitution).

6. L'Église adventiste du 7^{ème} jour : (Source Quid on line - 2002)

Origine. Milieu d'origine : groupes protestants anabaptistes (Quid 2000, p. 524b). XIXe s. regain de popularité, principalement auprès des croyants évangéliques. 1831 le baptiste américain William Miller (1782-1849) annonce publiquement le retour de J.-C. (prévu le 22-10-1844). 1843-44 un mouvement interconfessionnel se constitue. Après 1844 il se divise en plusieurs groupes et tendances. 1863 le plus important devient l'Église adventiste du 7e jour. 1864-6-6 M.B. Czechowski, ex-prêtre polonais réfugié aux USA, débarque en Angleterre et organise des communautés chrétiennes en Italie puis en Suisse. 1877-sept. 1re Église adventiste fondée en France (à Valence).

Particularités. Sans avoir de credo, les adventistes acceptent les articles fondamentaux de la foi chrétienne tels qu'ils ont été énoncés par les 3 anciens symboles de l'Église (symbole des apôtres, de Nicée-Constantinople, d'Athanase).

- 1) Sabbat : Dieu a créé le monde en 6 jours et s'est reposé le 7^e (samedi). Le sabbat rappelle l'acte créateur de Dieu, la libération du péché, et annonce par anticipation le royaume de Dieu où le repos sera éternel. Le Christ Jésus, créateur du monde, libérateur du péché et fondateur du royaume, est le maître du sabbat. Le samedi est jour de culte.
- 2) Baptême : le baptisé exprime sa foi en la mort et la résurrection du Christ et sa volonté d'être uni au corps du Christ qui est l'Église. Administré par immersion, réservé aux adultes et adolescents.
- 3) Mort : état où l'homme tout entier (esprit, âme et corps) demeure dans une inconscience totale jusqu'à la résurrection finale. Pas de culte des saints, ni de prière pour les morts.
- 4) Santé : pour mieux servir Dieu et les hommes, les adventistes suivent les principes d'une hygiène de vie d'inspiration biblique et scientifique. Ils évitent de consommer drogues, tabac et alcool.
- 5) Retour du Christ : seul espoir des croyants. Personne ne peut en fixer le moment.

Organisation. Communautés locales regroupées en fédérations qui se rassemblent en unions (conférence générale : siège Washington ; pour l'Europe : Berne et Londres). L'Église locale est souveraine. Chaque responsable est élu ou réélu chaque année par l'assemblée des membres. Œuvres : nombreuses, dont le " Plan de 5 jours " organisé par la ligue Vie et Santé pour cesser de fumer. Action de prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies, du stress, pour la diététique, l'hygiène de vie.

Statistiques. Sympathisants adventistes 20 000 000. Adultes baptisés 9 702 834 (31-12-1997). Églises 43 937. Pays concernés 205. Pasteurs 17 715 (licence, maîtrise ou doctorat en théologie). Écoles élémentaires et secondaires 5 416. Orphelinats 23. Universités et collèges 89. Enseignants 48 991. Hôpitaux et cliniques 465. Avions et bateaux dispensaires 6. Maisons de retraite et écoles d'infirmières 95. Personnel médical 68 122. Centres de secours 44 464. Maisons d'édition 55. Périodiques 377. Sociétés de jeunesse 54 216 (2 852 074 jeunes).

En France (31-12-1997) : sympathisants adventistes 70 000. Adultes baptisés 38 457 (dont outre-mer 28 952, et métropole 9 505). Églises 280. 1 maison de retraite, 2 écoles élémentaires, 1 école secondaire, 1 faculté de théologie (Hte-Savoie), 1 institut d'étude de la Bible par correspondance, 1 maison d'édition, 1 centre média de production et d'enregistrement, 6 radios locales, 4 périodiques, 4 centres de jeunesse.

Bibliographie

1. Livres en français

Mgr. Gerald COPPENRATH,

Les chinois de Tahiti, de l'aversion à l'assimilation 1865-1966,
Publications de la Société des Océanistes, Paris, 1967.

Hervé COUTAU-BEGARIE,

Géostratégie du Pacifique, IFRI-Economica, 1987.

Teuira HENRY,

Tahiti aux temps anciens, Publications de la Société des Océanistes, Paris, 1972.

Paul HODEE,

Tahiti 1834-1984, 150 ans de vie chrétienne en église,
Editions St-Paul, Paris-Fribourg, 1983.

Paul HUGUENIN,

Raiatea la sacrée, Editions Haere Po no Tahiti, 1987.

Philippe MAZELIER,

Le mémorial polynésien, Editions Hibiscus, Papeete, 6 volumes, 1976-1978.

Bruno SAURA,

Politique et religion à Tahiti, Editions Polymages-Scoop, Tahiti, 1993.

Bruno SAURA,

Pouvanaa a Oopa, son journal des années de guerre,
Editions Au vent des îles, Tahiti, 1997.

2. Essais et documents en français

Alexandrine BRAMI,

L'acculturation, étude d'un concept. DEES n°121, octobre 2000.

Président Gaston FLOSSE,

La citoyenneté de pays : l'exemple de la Polynésie Française.

3. Essais et documents en anglais

John HENDERSON,

China, Taiwan, and the changing strategic significance of Oceania,
In Revue Juridique polynésienne, n°7, 2001.

Jim ROLFE,

New Zealand and the South Pacific, In Revue Juridique polynésienne, n°7, 2001.

Randy WILLOUGHBY,

Tales from Taapuna : strategy and Politics in French Polynesia after Nuclear
Testings, In Revue Juridique polynésienne, n°6, 2000.

4. Entretiens

Entretien téléphonique avec le pasteur Taaroanui Maraea, Vice-président de l'Eglise
évangélique de Polynésie Française, en espérant que le fond de sa pensée a été retranscrit
de la manière la plus fidèle possible.

TABLE DES MATIERES

0. INTRODUCTION	3
1. LE CADRE HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE	4
1.1. LE POIDS DE L'HISTOIRE COLONIALE POLYNESIENNE	4
1.1.1. Le monopole confessionnel protestant, entre 1767 et 1842	4
1.1.2. La phase de colonisation française, de 1842 à 1895	6
1.1.3. Les grands bouleversements du XX ^{ème} siècle	8
1.2. LA PLACE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE DANS LE PACIFIQUE	10
1.2.1. Les 3 ensembles ethnoculturels du Pacifique	10
1.2.2. L'océan Pacifique, un enjeu entre les grandes puissances	11
1.2.3. Des archipels pauvres soumis à des flux migratoires importants	12
1.2.4. Les spécificités de la Polynésie Française au sein du Pacifique Sud	12
2. LA PLACE DU RELIGIEUX DANS LA SOCIETE POLYNESIENNE.....	14
2.1. LA CONFUSION TRADITIONNELLE DES DOMAINES POLITIQUE ET RELIGIEUX	14
2.2. LES SPECIFICITES CULTURELLES DU PEUPLE POLYNESIEN.....	16
2.2.1. Des communautés extrêmement soudées autour du lieu de culte	16
2.2.2. Une culture profondément modifiée par la religion.....	17
2.2.3. Le syncrétisme religieux polynésien.....	19
2.3. LES DIFFERENTES RELIGIONS ET LEUR APPROCHE DE LA POLITIQUE.....	20

3. L'ACTION POLITIQUE DES EGLISES AU NIVEAU LOCAL.....	28
3.1. UN COMPLEMENT INDISPENSABLE A L'ACTION DE L'ETAT	28
3.1.1. Les faiblesses du tissu administratif sur le Territoire	28
3.1.2. Le développement des ressources agricoles du Territoire	29
3.1.3. L'action des Eglises dans le domaine de l'éducation	31
3.1.4. Le rôle des Eglises dans l'intégration sociale	32
3.2. LE SOUTIEN DES EGLISES, UN ENJEU DANS LES SCRUTINS LOCAUX.....	34
3.3. DES ACTIVITES POLITIQUES IMPREGNEES DE REFERENCES RELIGIEUSES.....	35
4. L'ACTION POLITIQUE DES EGLISES AU NIVEAU TERRITORIAL ET INTERNATIONAL.....	37
4.1. LES EGLISES, DES ACTEURS POLITIQUES A PART ENTIERE	37
4.2. UN SOUTIEN ACTIF AUX IDEES INDEPENDANTISTES	38
4.2.1. Une affirmation de l'identité polynésienne guidée par les Eglises	38
4.2.2. Le soutien de certaines Eglises aux thèses indépendantistes.....	39
4.3. DES EGLISES SOUMISES AUX INFLUENCES INTERNATIONALES.....	41
4.3.1. L'autonomie des Eglises chrétiennes polynésiennes	41
4.3.2. Les organisations religieuses internationales	42
4.3.3. L'influence des puissances régionales	42
4.3.4. Les mécanismes de financement des Eglises	43